



CRÉDIT MUTUEL MAINE-ANJOU, BASSE-NORMANDIE  
**RAPPORT FINANCIER 2013**

\_\_\_\_ **Crédit  Mutuel** \_\_\_\_

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>p.2</b>
Éléments financiers relatifs aux comptes	p.2
Activités et résultats	p.5
Fonds propres et exposition aux risques	p.11
Bilan et perspectives	p.21
Liste des mandats	p.22
<b>COMPTES CONSOLIDÉS IFRS</b>	<b>p.29</b>
Bilan au 31 décembre 2013	p.29
Compte de résultat au 31 décembre 2013	p.31
Flux de trésorerie nette	p.33
Variation des capitaux propres	p.34
Annexe au bilan et au compte de résultat	p.35
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>p.95</b>

# RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie fait partie de l'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel. Ce dernier n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du Groupe, a décidé d'établir ses comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Dans cette logique, le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a décidé de retenir le référentiel comptable IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés annuels.

## ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COMPTES

### Le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est composé des sociétés suivantes :

Filiales	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration	Activité Exercée
Volney Développement	90,0 %	90,0 %	I.G	Société de capital risque
ACMAN	100,0 %	100,0 %	I.G	Société de courtage
Volney Bocage	100,0 %	100,0 %	I.G	d'assurance
Fonds Commun de Titrisation Zéphyr	50,0 %	50,0 %	I.P	Société de portage foncier Fonds Commun de Titrisation de créances à l'habitat

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

L'exercice 2013 du Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a été marqué par les événements ci-dessous :

#### Activité d'investissement

##### Synthèse à la clôture sur les lignes déclassées depuis 2010

A la clôture des trois exercices précédents, au regard des difficultés de financement de l'immobilier commercial européen, de la dégradation des prix des transactions et des restructurations (report des échéances), le Groupe avait déclassé en coût du risque certains investissements de type CMBS. Au cours de l'exercice 2013, le niveau de l'exposition et des risques a évolué comme suit :

Nom de l'exposition	Valeur comptable		Variation de l'exposition	Provisions		Reprise	Provisions	% provisionné
	2012	2013		2012	2013			
Fleet Street III A2	7,07	7,39	0,32	7,07	0,32		7,39	100%
Opera Germany	5	0	0	1,5		1,5	0	
Windermere XII	5	0	0	5		5	0	
TOTAL	17,07	7,39	0,32	13,57	0,32	6,5	7,39	100%

Les éléments permettant d'apprécier le niveau de provision de chaque ligne sont les suivants :

- Fleet Street III – Tranche A2- 7,39 M€

La structure n'a connu aucune évolution favorable au cours de l'exercice. Tous les prêts sous-jacents sont en défaut et une erreur de l'administrateur du véhicule a conduit ce dernier à demander au dépositaire une réattribution des amortissements versés aux tranches subordonnées au profit des détenteurs de parts seniors. Cette correction explique la hausse de 0,32M€ sur l'encours exposé, et la dotation équivalente en provision 2013 pour maintenir une couverture à 100 % du risque sur l'exposition.

- Opera Germany tranche A

Cette titrisation fait l'objet d'une liquidation de ses actifs sous-jacents depuis déjà 2 ans. Ces actifs, constitués de locaux commerciaux, ne bénéficient pas d'un contexte porteur et seulement 10 % des propriétés ont pu être cédés depuis l'application des clauses d'extension de maturité. La date légale de maturité, c'est-à-dire la durée maximale de vie de la structure étant fixée à octobre 2014, le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a jugé très fortement probable le risque d'un réaménagement de la structure à l'identique d'un autre véhicule précédemment détenu, en tout point similaire. Ce réaménagement s'étant traduit par un remboursement partiel assorti d'une émission de parts nouvelles par un nouveau véhicule, le Groupe a préféré céder ses parts. Cette cession est admise par la réglementation comptable relative aux titres détenus en portefeuille d'investissement au motif d'une modification substantielle des flux de trésorerie. L'impact sur le coût du risque de l'exercice 2013 s'élève à 1,45 M€, qui se décompose en 1,50 M€ de reprise de provision et - 0.05 M€ de perte de cession.

- Windermere XII Tranche B

Après de multiples attermoissements procéduraux et le marché immobilier de La Défense se dégradant, les tribunaux se sont prononcés sur la validité de la faillite de l'exploitant de l'immeuble sous-jacent de la titrisation Windermere XII. La réponse affirmative du juge sur la possibilité de placer un véhicule de titrisation sous le régime de la loi des faillites a permis de poursuivre le protocole de débouclage de la structure. La date légale (date ultime) de maturité du véhicule approchant, la Caisse Fédérale a exercé sa faculté de cession avant l'échéance finale, pratique admise par la réglementation comptable relative aux titres détenus en portefeuille d'investissement. L'impact final de cette cession sur les comptes 2013 s'établit à 4,72 M€ en coût du risque, somme qui se décompose en 5 M€ de reprise de provision et -0,28 M€ d'écart avec le prix de revient comptable.

#### Provision sectorielle sur CMBS

Cette provision statistique couvre l'ensemble des expositions résiduelles sur les titrisations saines de prêts commerciaux européens. Au cours de l'exercice ce portefeuille a connu une baisse de son encours de 5,3 M€ (par amortissement ou cession), le portant à 10,57 M€. Une reprise de provision de 0,45 M€ a donc été passée.

#### Règlement de la soule de résiliation sur opérations de dérivés avec Lehman Brothers plc

Conformément aux conventions cadres signées avec Lehman Brothers, le Groupe a résilié en septembre 2008, après sa faillite, l'ensemble des opérations de dérivés contracté avec elle. Le montant du solde de résiliation avait été provisionné à hauteur de 3,50 M€ en provision pour risques et charges. Un accord de règlement final a pu être signé avec le liquidateur au cours du mois de mai 2013, pour un montant de 2,50 M€. La différence entre la provision et la soule réglée impacte le résultat de l'exercice à concurrence de 1,00 M€.

#### Résiliation de swaps de Macro couverture

L'activité de distribution de crédits a été marquée en 2013 par une production soutenue et un montant très important de renégociations des créances à la clientèle modifiant ainsi les impasses actif/passif. Le poids des nouveaux dossiers (production nouvelle et renégociée) est devenu proportionnellement plus important dans le taux de rendement moyen du stock global. Les opérations de couverture réalisées au fil des ans dans le cadre de la politique de gestion de bilan, en particulier sous forme de swaps de taux emprunteurs du taux fixe, se sont avérées après analyse moins efficaces qu'à l'origine. Sans modifier le montant notionnel global qui ajuste l'exposition au risque de taux, le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a

substitué au sein de son portefeuille de couverture des swaps de taux de maturité moyenne 4 ans d'un montant de 60 M€, à de nouveaux swaps de durée plus courte. Ces opérations ont entraîné le versement d'une soulte de résiliation de 12,09 M€.

#### Détermination de provisions sectorielles

La démarche de provisionnement Filière mise en œuvre depuis 2011 au sein du Groupe s'inscrit dans le prolongement de constats tant externes qu'internes, est notamment liée à :

- L'incidence probable d'évolutions macroéconomiques au niveau national et régional sur l'activité Crédits Professionnels ;
- l'exposition du Groupe sur ces marchés professionnels au travers de ses agences « Entreprises ».

Les constats externes portent, d'une part, sur la faiblesse de la conjoncture économique globale française et européenne, et d'autre part, sur les alertes circonstanciées issues des analyses réalisées par la Banque de France des Pays de la Loire, et par des sociétés privées. Ils concourent ainsi à désigner les secteurs suivants comme particulièrement sensibles :

- Le secteur du bâtiment dont le ralentissement de l'activité est mesuré par la diminution des mises en chantier consécutives aux retraits de certaines mesures incitatives à caractère fiscal. Le recul du nombre de transactions immobilières et la hausse du stock de logements neufs complètent les constats formulés depuis 2011 ;
- le secteur automobile autour de la réparation, de la construction et de la sous-traitance connaît une forte contraction de son marché. Le déclin des ventes n'a cessé de se confirmer au cours des derniers mois impactant l'ensemble des acteurs de la filière ;
- le secteur du transport qui est un miroir du niveau d'activité est par ailleurs fragilisé par une concurrence exacerbée qui s'amplifie avec la libéralisation du cabotage au niveau européen ;
- le secteur du commerce de proximité semble également ralentir selon les indicateurs d'activité fournis par la Banque de France ;
- le secteur de l'imprimerie, lui-même sensible au niveau général de l'activité, est de surcroît confronté à la concurrence numérique, ce qui affecte beaucoup les sociétés qui n'ont pas anticipé ce virage technologique.

Les constats internes s'appuient sur l'analyse des portefeuilles clientèle du Groupe qui relèvent des secteurs concernés. Un filtrage des dossiers les plus sensibles a été opéré, éliminant les montants d'exposition peu significatifs et ne conservant que les trois derniers niveaux de notations les plus bas des encours sains pour déterminer un montant exposé final soumis à provision sectorielle. Celle-ci tient compte d'une réfaction au titre de la provision collective déterminée sur l'ensemble des concours affecté de l'échelon de notation le plus bas des créances saines. En dépit d'une conjoncture peu favorable, l'analyse des dossiers concernés se traduit par une reprise globale de 0,68 M€. Ces provisions ne sont pas déduites fiscalement.

#### Provision collective sur les prêts et créances

Cette provision est constituée sur des encours affectés de la note la plus basse avant mise en défaut (E+) dans le dispositif de notation. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondant à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique coût du risque du compte de résultat. Une évolution méthodologique appliquée pour la première fois sur l'arrêté des comptes de l'exercice utilise les probabilités de défaut à maturité réelles, observées en interne ou en externe appliquées aux encours. En 2013 cette évolution induit une dotation de 0,97 M€ alors que le maintien de la précédente méthodologie aurait conduit à réaliser une reprise de 0,25 M€.

***EVENEMENT SURVENU APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE*** : Néant

#### ***CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE***

Il n'y a pas eu publication de disposition réglementaire mise en application au cours de l'exercice ayant entraîné un changement de mode de comptabilisation ayant un impact sur les résultats du Groupe.

# ACTIVITES ET RESULTATS

## L'activité commerciale

L'activité commerciale du Groupe s'est maintenue à un niveau soutenu en 2013 malgré une conjoncture peu favorable. La conquête de nouveaux clients à hauteur des objectifs du plan à moyen terme, soit 30 000 entrants par an préserve le fonds de commerce du Crédit Mutuel de Maine Anjou et Basse Normandie. Un fonds de commerce en croissance qui se traduit par des chiffres en progression dans la continuité de l'exercice précédent.

### L'EPARGNE

Tous supports confondus, l'encours global d'épargne bancaire progresse de 166 M€ hors comptes courants, soit une variation de +2,6%. Corrigée de l'effet de la capitalisation des intérêts annuels, la collecte atteint 74 M€. Les principales variations se décomposent comme suit :

	Variation encours	Variation % total
Livrets	107	3,5%
Epargne logement	79	6,5%
Epargne à Terme	-20	-1,0%
Epargne bancaire	166	2,6%
Comptes de chèques	111	8,5%
<b>TOTAL EPARGNE</b>	<b>277</b>	<b>3,6%</b>

L'année 2013, marquée par un contexte de taux bas donc peu attractifs, est une année particulièrement difficile pour l'épargne bancaire. D'une part, la stabilité des taux des PEL et les efforts de collecte ont permis de faire progresser l'encours de l'épargne logement de 6,50 %. D'autre part, la baisse du taux du livret à 1,25% et de la faiblesse de la rémunération de l'épargne à terme n'ont pas permis de conserver les performances de l'exercice précédent. Les encours des livrets.

L'épargne financière stabilise son encours à 762M€ (+0,6 %) après 3 années consécutives de baisse. Si les Opcvm monétaires continuent à pâtir de leur faible rendement (proche de zéro) avec une décollecte de -11% à 72 M€, les supports « actions » sont stables à 117M€. Les titres gérés en direct ont suscité l'intérêt des souscripteurs avec une progression de l'ordre +20% à 134M€. Enfin l'épargne salariale poursuit sa progression régulière s'adjugeant 8% de croissance à 54 M€.

L'épargne assurance est le moteur de l'épargne en 2013 avec une progression de +5% sur l'ensemble des supports soit 165 M€.

### LES CREDITS

Avec une production globale de 1 870 M€ de crédits amortissables soit + 5,6%, l'année 2013 renoue avec le niveau des premières années du plan à moyen terme. En synthèse les chiffres de production et les encours à la clôture de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-après :

	Production 2013	Variation Prod N-1	Encours 2013	Variation encours N-1
- Crédits à la Consommation	281	-0,7%	508	-1,4%
- Crédits à l'habitat	1005	16,3%	5 586	4,7%
- Crédits aux professionnels	451	-3,4%	1 800	4,0%
- Crédits à l'agriculture	137	0,7%	595	1,4%
- Crédits non amortissables	9	-25%	135	7,4%

- La production de crédits à la consommation est restée quasiment stable à -0,7 % ;
- la production de crédits à l'habitat est en reprise très sensible, mais malgré des taux à la production stabilisés la performance doit être nuancée par un fort volume de renégociations ;

- l'inflexion des chiffres de production de concours aux professionnels à 451 M€ ne remet pas en cause le respect des engagements du Groupe au service de l'économie de son territoire. Ce niveau est similaire à celui des deux exercices précédents (467 M€ en 2012 et 466 M€ en 2011) ;
- la production du marché de l'agriculture est en légère progression et démontre au fil des ans que son niveau d'activité ne dépend que de sa conjoncture propre.

L'analyse de l'évolution des parts de marché montre que le poids du Groupe de Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie s'est encore renforcé gagnant +0,26 % par rapport à fin 2012. Le tout avec un taux d'encours risqué est stabilisé à 2,07 % (2,11 % en 2012). Le coût du risque clientèle s'élève à 0,22 %.

### ASSURANCE IARD

Le portefeuille du Groupe de Maine-Anjou et Basse-Normandie enregistre 405 411 contrats en hausse de +2,2 %. Ce rythme est plus modéré que celui des exercices antérieurs, en particulier avec le ralentissement, au demeurant compréhensible, de l'activité d'assurance des véhicules automobiles.

La fin de l'année 2013 marque l'ouverture d'une nouvelle ambition avec le lancement du nouveau plan à moyen terme « Vision 2018 ». Ancré sur un territoire à dominante rurale, le groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie n'assure son développement que par la seule croissance de l'économie locale. C'est pourquoi l'objectif de conquête de nouveaux clients sur les mêmes bases que le plan précédent a été réaffirmé pour la prochaine période de 5 ans. Pour tenir compte d'un environnement en pleine transition, marqué par la fin de l'incitation à l'endettement et l'évolution vers une économie plus raisonnée notamment dans ses modes de consommation, le Groupe s'adapte pour accompagner ses sociétaires et leur proposer les meilleures solutions dans les domaines de la banque, de l'assurance et des technologies.

## Analyse du bilan

(En Millions €)	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
			Montant	%
<b>Actif</b>				
Caisses, Banques centrales	92	92	0	0%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15	16	-1	-5%
Instruments dérivés de couverture	97	142	-45	-32%
Actifs financiers disponibles à la vente	1 624	1 522	102	7%
Prêts et Créances sur établissements de crédit	2 496	2 627	-132	-5%
Prêts et Créances sur la clientèle	8 798	8 546	252	3%
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	64	76	-12	-15%
Compte de régularisation	292	244	48	20%
Immobilisations	50	52	-2	-4%
<b>Total Actif</b>	<b>13 526</b>	<b>13 316</b>	<b>211</b>	<b>2%</b>
<b>Passif</b>				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13	14	-1	-6%
Instruments dérivés de couverture	118	154	-36	-23%
Dettes envers les établissements de crédit	1 204	1 284	-80	-6%
Dettes envers la clientèle	7 893	7 624	269	4%
Dettes représentées par un titre	2 066	2 120	-54	-3%
Comptes de régularisation	225	217	7	3%
Provisions techniques des contrats d'assurance	0	0	0	0%
Provisions pour risques et charges	41	43	-3	-7%
Capitaux propres	1 967	1 859	108	6%
<b>Total Passif</b>	<b>13 526</b>	<b>13 316</b>	<b>211</b>	<b>2%</b>

L'accroissement du total de bilan de 2 % à 13 526 K€.

A l'actif, les emplois de trésorerie restent stables à 92 M€.

Les opérations comptabilisées à la juste valeur par résultat se décomposent de la façon suivante : à l'actif, il n'y a plus d'opération en juste valeur sur option, seulement des positions sur dérivés en juste valeur. Le passif ne comprend que des positions de « passif » sur dérivés. Le détail par stratégie se ventile dans les postes ci-après :

	2013	2012	Variation	% var
EMTN en JVRO	0,00	0,31	-0,31	-100%
<b>Swap de couverture obligations</b>	<b>26,95</b>	<b>28,92</b>	<b>-1,97</b>	<b>-7%</b>
Actif	13,48	14,47		
Passif	13,47	14,45		
<b>Portefeuille de Caps</b>	<b>1,19</b>	<b>0,53</b>	<b>0,66</b>	<b>124%</b>
Actif	1,30	0,81		
Passif	-0,11	-0,27		
<b>JVR Actifs</b>	<b>14,78</b>	<b>15,58</b>	<b>-0,80</b>	<b>-5%</b>
<b>JVR Passifs</b>	<b>13,36</b>	<b>14,18</b>	<b>-0,82</b>	<b>-6%</b>

Le poste des « Actifs financiers à la juste valeur » par résultat diminue de -0,8 M€ avec l'amortissement de certaines expositions. Le solde des postes résiduels varie sous l'effet des opérations sur dérivés négociées pour le compte de la clientèle, en particulier des opérations de caps afin de couvrir les portefeuilles clientèles de crédits à taux variables plafonnés. Compte tenu de la variation asymétrique entre les instruments de couverture et les éléments couverts, l'efficacité de la couverture ne peut être démontrée dans l'intervalle requis par les normes. Ces opérations sont donc comptabilisées en juste valeur.

Les postes des « Instruments de dérivés de couverture » actif et passif enregistrent les justes valeurs des dérivés réalisés dans le cadre de la gestion globale de taux d'intérêt du Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie. Ces opérations sont comptabilisées selon la méthode dite du « carved out » qui consiste à affecter les dérivés à une partie des éléments du bilan. En l'occurrence, les swaps emprunteurs du taux fixe sont affectés à une partie des encours de crédits à la clientèle et les swaps prêteurs de l'inflation (assimilé à un taux fixe en gestion de bilan) sont associés à une partie des positions sur livrets. Enfin, les swaps réalisés en couverture des titres émis sont affectés au poste des « Dettes représentées par un titre ». Les dérivés sont alors considérés comme réalisant une couverture en juste valeur des positions associées. Les tests de contrôle d'efficacité de la couverture sont réalisés dès l'origine de façon prospective, et réévalués à chaque arrêté de manière rétrospective.

En 2013 l'évolution des postes est la suivante :

	2013	2012	Variation	% de variation
Swaps/titres émis	88	127	-39,0	-31%
Swaps/titres acquis	-35	-35	-0,8	2%
Swaps clientèle et Inflation	-74	-104	30,7	-29%
<b>Position nette actif/passif</b>	<b>-21</b>	<b>-12</b>	<b>-9,1</b>	<b>76%</b>

Les positions sur titres émis sont prêteuses du taux fixe. Elles profitent du contexte de taux bas qui a prévalu tout au long de l'exercice. A l'inverse les positions à la clientèle sont emprunteuses du taux fixe.



Le volume des actifs financiers disponibles à la vente atteint 1 623 M€ soit une augmentation de 101 M€. Le poste se ventile de la façon suivante :

	2013	2012	Variation	% de variation
Titres DALV	608	549	59	11%
Participations	12	11	1	10%
Parts dans les entreprises liées	1 003	962	41	4%
<b>Total Actifs Disponibles</b>	<b>1 623</b>	<b>1 522</b>	<b>101</b>	<b>7%</b>

Le tableau des variations se décompose comme suit :

	Dépréciations			Variations Juste Valeur		2013
	2012	durables	Acquisitions	Cessions	Valeur	
Titres DALV	549	-2	155	-100	6	608
Participations	11		2,5	-1,6		12
Parts dans les entreprises liées	962		2		39	1 003

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement l'achat de titres de l'Etat français ou assimilés en vue de la constitution du portefeuille de gestion de la liquidité (cf. § exposition aux risques) à hauteur de 39 M€, de titres obligataires du groupe CM-CIC pour 25 M€, d'OPCVM pour 85 M€ et de FCPR pour 4 M€. Les cessions et remboursements comprennent 33 M€ d'obligations et 67 M€ d'OPCVM. La dépréciation durable pour 2 M€ concerne l'acquisition de titres subordonnés issus d'une opération de restructuration de dette à la clientèle « Grands Comptes ».

La variation de juste valeur des parts dans les entreprises liées se décompose comme suit :

ACM SA	12
ACM Iard	1
BFCM	13
Euro Information	6
CIC	7
<b>Total Variation</b>	<b>39</b>

L'acquisition de 2 M€ concerne un appel de capital dans Océan Participation, filiale du Groupe du Crédit Mutuel Océan.

Les « Prêts et créances sur établissements de crédit » diminuent de -132 M€. La diminution de 140 M€ de l'encours centralisé des livrets réglementés est due à la baisse du taux de centralisation des LEP de 70 % à 50 % et explique l'essentiel de la variation de ce poste. La diminution de l'encours sur les comptes à terme de -17 M€ et l'augmentation des comptes courants à hauteur de 25 M€ complètent la justification de ce montant.

Les « Créances à la clientèle » progressent de 252 M€ à 8 798 M€ soit une augmentation de 3 %. Les variations les plus significatives concernent les crédits à l'habitat dont l'encours progresse de 196 M€ et les crédits accordés aux entreprises qui augmentent de 51 M€. Le volume de crédits à la consommation fléchit de 6 M€, le solde étant attribuable aux crédits non échancés.

Le poste des « Actifs détenus jusqu'à l'échéance » s'inscrit en repli de 12 M€ à 64 M€. Cette variation s'explique principalement par la cession de 10 M€ (cf. événements significatifs de l'exercice : cession de Titres détenus jusqu'à l'échéance) et par l'amortissement des lignes du portefeuille de distribution en gestion extinctive.

Au passif, le poste des « Dettes envers les établissements de crédit » diminue 80 M€ à 1 204 M€. Les financements interbancaires sont en repli de 212 M€ alors que les sommes recueillies par la mise en pension de titres augmentent de 136 M€. Le solde de -4 M€ est attaché aux virements et chèques émis.

Le poste « Dettes envers la clientèle » progresse de 269 M€ (soit + 4%) porté par l'effort de collecte d'épargne déployé tout au long de l'année. Si l'épargne à terme recule de 40 M€, l'épargne réglementée et à terme progresse de 191 M€. La variation sur les comptes ordinaires et à vue à hauteur de 118 M€ complète la justification du poste.

Le poste « Dettes représentées par un titre » recule de -54 M€ à 2 066 M€. Les recours à l'épargne bancaire et aux dettes envers les établissements de crédits se sont substitués aux titres de créances négociables en recul de -103 M€. Les émissions hypothécaires auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat augmentent de 50 M€ et l'émission de bons de caisse de 13 M€. L'impact des couvertures de taux pour -14 M€ vient ajuster cette variation.

Enfin la variation de situation nette se détaille de la façon suivante :

En millions €	31/12/2012		Dividendes	Augmentation de capital	Diminution de Capital	Variation de Juste Valeur		Résultat	31/12/2013
	2	Affectation				Valeur	Autres		
Réserves consolidées	724,1	58,4							782,5
Report à nouveau	0,0	7,8	-7,8						0,0
Primes d'émission	9,5								9,5
Gains ou Pertes Latents	706,5					39,8	-0,5		745,8
Capital	352,7			106,4	-114,6				344,5
Résultat	66,2	-66,2						84,9	84,9
<b>Total Situation Nette</b>	<b>1 859,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-7,8</b>	<b>106,4</b>	<b>-114,6</b>	<b>39,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>84,9</b>	<b>1 967,2</b>

La situation nette du Groupe progresse principalement par l'incorporation du résultat de 85 M€ et des variations de juste valeur pour 39 M€. Les dividendes distribués et la variation nette de capital ajustent la variation du poste à hauteur de -16 M€.

## Les soldes intermédiaires de gestion

(En Millions €)	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
			Montant	%
Marge d'intérêts	155	152	3,2	2,1%
Commissions Nettes	108	101	7,8	7,7%
Gains ou Pertes sur portefeuille à la JV par résultat	-6	-9	3	-35%
Gains ou Pertes nets sur actifs financiers DALV	38	32	6	20%
Résultat des autres activités	2	-1	3	-216%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>297</b>	<b>274</b>	<b>24</b>	<b>9%</b>
Charges Générales d'exploitation	-174	-170	-4	2%
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>123</b>	<b>103</b>	<b>20</b>	<b>19%</b>
Coût du Risque	-12	-14	2	-12%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>111</b>	<b>90</b>	<b>21</b>	<b>24%</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	1	0	-45%
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>111</b>	<b>90</b>	<b>21</b>	<b>24%</b>
Impôt sur le résultat	-26	-24	-3	11%
Résultat Net total IFRS	85	66	19	28%
Résultat consolidé - Minoritaires	0	0	0	ND
<b>RESULTAT NET</b>	<b>85</b>	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>28%</b>

A 297 M€, le produit net bancaire progresse de 24 M€ :

- La marge d'intérêts est stable à 155 M€, la variation annuelle s'affichant à +2,10 % exactement soit un accroissement de 3,2 M€. Cette variation comprend -2 M€ de marge sur les crédits à la clientèle nette des opérations de macro couverture. Les charges attachées à la collecte d'épargne bancaires sont stables. La légère progression finale provient de l'économie procurée par les opérations de couverture de la trésorerie empruntée pour 4 M€ et de leur charge d'intérêts pour 1 M€,
- les commissions nettes progressent sensiblement de 7,8 M€ soit +7,7%,
- les gains ou pertes sur les portefeuilles en juste valeur à -6 M€ s'expliquent par l'étalement de soulté de swaps résiliés en 2011,
- les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente s'élèvent à 38 M€, montant formé de 32,6 M€ de dividendes reçus des titres de participation et filiales du Groupe et de 5,3 M€ de plus-values de cession,
- le résultat des autres activités pour 2 M€ comprend 1M€ de reprise nette de provision pour risques et charges sur la résiliation des dérivés avec Lehman Brothers (cf. § événements significatifs).

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 2 % à 174 M€. Cet accroissement de 4 M€ provient de l'augmentation de la masse salariale et des charges afférentes à hauteur de 3,3 M€.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 58,6 % contre 62,4 % en 2012.

Compte tenu des éléments précités, le résultat brut d'exploitation est en hausse de 20 M€ à 123 M€ par rapport à l'année précédente.

Le coût du risque en baisse pour la troisième année consécutive se ventile selon les lignes suivantes :

en millions €	déc-13	déc-12	Variation en	
			montant	Variation en %
Provisions sur base individuelle	-15,6	-14,0	-1,6	10%
Provisions sectorielles	0,7	2,2	-1,5	-224%
Actualisation des provisions	-0,8	-0,3	-0,4	57%
Provisions sur base collective	-1,0	0,6	-1,6	166%
Provisions sur titres de créances douteuses	4,6	-2,1	6,7	145%
<b>Total risques</b>	<b>-12,1</b>	<b>-13,6</b>	<b>1,5</b>	<b>-13%</b>

La provision collective constituée sur les clients notés E+ (note la plus basse avant le classement en défaut dans le dispositif de notation du Groupe CM-CIC) a fait l'objet d'une dotation de 0,97 M€. La ligne de provisions sur titres pour créances douteuses comprend l'ensemble des impacts attaché aux diverses opérations sur titres décrites dans les événements significatifs et résumées ci-dessous :

**Détail coût du risque titres (en millions d'euros)**

Windermere XII	5,00
FCC Kion	1,27
Fleet Street III	-0,32
Corporate Clientèle	-2,82
Opera Germany	1,50
<b>Total</b>	<b>4,63</b>

Les gains ou pertes sur actifs immobilisés correspondent au net des plus ou moins-values sur les cessions d'immeubles soit un gain net de 0,28 M€.

Compte tenu d'une charge d'impôt de -26 M€, le résultat net IFRS 2013 ressort à 84 ,9 M€ hausse de 28 %.

# Récapitulatif des résultats IFRS des 5 exercices précédents

2009	2010	2011	2012	2013
54 603	48 136	70 399	66 157	84 904

## Contribution des filiales

Les sociétés du périmètre de consolidation contribuent au résultat du Groupe de la façon suivante :

En millions €	2013	2012	% de variation
Groupe bancaire	84,64	65,85	29%
Volney Développement	-0,05	0,22	ns
Volney Bocage	-0,02	-	ns
Acman	0,33	0,11	200%

La contribution du FCT Zéphyr est absolument nulle par construction, le véhicule n'ayant pas vocation à dégager de résultat. La contribution de la SAS Volney Bocage est non significative, la société récemment constituée n'ayant réalisé que quelques opérations à la date de clôture de l'exercice.

Toutes les sociétés du périmètre sont consolidées par intégration globale.

## Capitaux propres

Les caisses locales sont des sociétés coopératives à capital variable et à responsabilité statutairement limitée dont le capital est détenu uniquement par leurs sociétaires (clients) ; la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est une société coopérative anonyme à capital variable dont le capital est détenu, d'une part par ses caisses locales et d'autre part par ses administrateurs et les Assurances du Crédit Mutuel Vie (société d'assurance mutuelle).

## FONDS PROPRES ET EXPOSITION AUX RISQUES

### Fonds propres

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les groupes bancaires doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment, des entreprises d'assurances, consolidées comptablement par intégration globale et prudentiellement par mise en équivalence.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base, des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mises en équivalence).

Depuis le 1er janvier 2006, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie respecte l'ensemble des ratios réglementaires auquel il est soumis.

En millions €	Bâle I		Bâle II	
	2013	2012	2013	2012
Fonds propres de base (Tier One)	1 214	1 145	1 214	1 136
Fonds propres complémentaires	345	325	345	319
Déduction des participations	-732	0	-739	0
Risques pondérés	7 275	7 452	3 504	4 861
Ratio Global	11,36%	19,72 %	23,40%	29,93 %
<b>Ratio Tier One</b>	<b>11,36%</b>	<b>15,36 %</b>	<b>23,40%</b>	<b>23,37 %</b>

Le report d'entrée en vigueur du règlement européen et la non reconduction pour un an des dispositions de l'amendement Dexia, ont nécessité une modification du traitement des titres d'assurance dans les normes prudentielles des banques qui son « conglomérats financiers ». Cependant, le Groupe a reçu l'autorisation du SGACP de déroger temporairement à la réglementation pour ses participations dans les entreprises d'assurance. Ainsi, à compter du 30 juin 2013, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a procédé à la déduction de ses fonds propres (50 % du T1 et 50 % du T2) de ses participations.

## Politique de gestion des risques

La politique générale des risques du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est déterminée par la Direction Générale et validée par le Conseil d'Administration. Les décisions sont issues des orientations fournies par les directions centrales qui s'appuient sur les travaux de comités techniques, groupes de travail et autres structures pérennes. Le Groupe privilégie les solutions locales, adaptées à la situation des entités qui portent le risque.

### RISQUE DE CREDIT

La politique de risque crédit du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est intégrée au sein du dispositif de suivi du risque crédit du Groupe CM-CIC. Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est donc partie prenante des différents dispositifs qui sont déployés au niveau national.

Un outil « Restitutions » permet de disposer d'une cartographie exhaustive des risques de crédit auxquels le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est exposé (ventilés par produits, marchés, types de garantie, etc.).

L'analyse et le suivi des risques interbancaires du Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie s'appuient sur la structure spécifique du Groupe CM-CIC (« Information Financière Contrepartie » - IFC -). L'IFC propose, chaque année, pour le Groupe, des limites globales adéquates sur les établissements bancaires.

Elle bénéficie d'outils internes dont notamment un système de notation des contreparties, et un site intranet mettant à disposition de l'ensemble du Groupe toutes les informations traitées.

Au vu des analyses de cette cellule, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie définit ensuite ses propres limites opérationnelles, validées par le Conseil d'Administration. L'IFC maintient une surveillance du respect des limites globales et de l'exposition globale du CM-CIC avec un suivi quotidien. Tout événement négatif affectant un établissement bancaire entraîne une alerte des correspondants concernés au sein du Groupe.

## Arriérés de paiement

31.12.2013	Arriérés de paiement					VNC des actifs dépréciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres rehaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	en K€	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an			
<b>Instruments de capitaux propres</b>						0	0	0
<b>Instruments de dette</b>	0	0	0	0	0	2 379	2 379	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	47	47	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0	2 332	2 332	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Prêts et avances</b>	<b>100 742</b>	<b>738</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>101 480</b>	<b>87 714</b>	<b>189 194</b>	<b>126 873</b>
Administrations centrales	0	0	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	9 582	0	0	0	9 582	0	9 582	0
Grandes entreprises	14 543	0	0	0	14 543	10 223	24 766	8 468
Clientèle de détail	76 617	738	0	0	77 355	77 491	154 846	118 405
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>100 742</b>	<b>738</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>101 480</b>	<b>90 093</b>	<b>191 573</b>	<b>126 873</b>

## Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant, notamment, la production, une ventilation des crédits, une présentation des encours risqués. Les grands risques sont également suivis, et intègrent la notion d'entités consolidées. Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, aux travers de divers comités et lors des Conseils d'Administration.

## Eléments d'information sur la gestion du risque

### *Un système de cotation national déployé par tous les groupes*

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle II, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux (de A à F), dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis, et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est renouvelée mensuellement.

## Traitement des encours de la Banque de détail

### *Un traitement non centralisé des dossiers*

La structure décisionnelle du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses Locales jusqu'à la Direction Générale. Le système est organisé afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

La Direction des Engagements du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les chargés d'engagements, collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Elle permet aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de l'Inspection Générale, sur sélection de dossier et d'autre part au niveau des services d'engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle a posteriori.

### *Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation*

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Les outils intègrent également la notion de contagion; ils permettent d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées; elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

*Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit*

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, au travers de comités dédiés, a arrêté des limites de financement. Ces plafonds sont globalement établis en pourcentage de fonds propres et revus régulièrement.

<b>Exposition</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Prêts et créances</b>		
Etablissements de crédit	2 495 640	2 627 241
Clientèle	8 844 725	8 536 545
<b>Exposition brute</b>	<b>11 340 365</b>	<b>11 163 786</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>-102 986</b>	<b>-98 797</b>
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-102 986	-98 797
<b>Exposition nette</b>	<b>11 237 379</b>	<b>11 064 989</b>

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Répartition des crédits par type de clientèle</b>		
Administrations et banques centrales	16,2%	16,9 %
Etablissements (institutions)	6,3%	10,6 %
Entreprises (corporate)	7,4%	6,9 %
Clientèle de détail (retail)	70,1%	65,7 %

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Répartition géographique des prêts interbancaires</b>		
France	66,1 %	49,0 %
Europe hors France	27,2 %	34,6 %
Autres pays	6,7 %	16,4 %

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Qualité des risques</b>		
Créances dépréciées individuellement	182 336	177 673
Dépréciation individuelle	-94 622	-91 400
Provision collective des créances	-8 364	-7 397
<b>Taux de couverture global</b>	<b>56,5 %</b>	<b>55,6 %</b>
<b>Taux de couverture (provision individuelle seulement)</b>	<b>51,9 %</b>	<b>51,4 %</b>



## Traitement de l'activité d'investissement pour compte propre

S'agissant des activités d'investissement, les équipes de la Direction Financière du Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie gèrent 5 portefeuilles distincts, dont seul le Portefeuille de Distribution génère un risque de crédit significatif.

Le dispositif de suivi de la gestion des portefeuilles s'articule autour du Comité Stratégique présidé par le Directeur Général (l'organe exécutif) et le Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie (l'organe délibérant). Le Comité Stratégique définit la politique globale de gestion du risque de liquidité et l'allocation de fonds propres de chacune des activités financières ainsi que les limites dans lesquelles elles s'exercent. Ces décisions sont validées par le Conseil d'Administration. Le Comité Stratégique délègue la gestion opérationnelle à des comités mensuels présidés par le Directeur Financier.

Le reporting de l'ensemble des activités financières est effectué sur une base mensuelle à travers une note destinée notamment à la Direction Générale.

## RISQUES DE GESTION DE BILAN

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie utilise les conventions groupe de gestion et de limites de risques qui sont référencées dans un "référentiel de gestion de bilan Groupe" harmonisé au sein du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Au sein du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- la gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de l'activité de trésorerie et de gestion financière, disposant de moyens propres ;
- la gestion de bilan a pour objectifs prioritaires l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux et de change et la stabilisation des résultats;
- la gestion de bilan a aussi pour objectif de fournir les indicateurs de liquidité instantanée et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- la gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

## RISQUE DE LIQUIDITE

Comme tous les établissements de crédit, le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Au sein du Groupe, la Caisse Fédérale est en charge de la gestion du risque de liquidité. La mesure de ce risque est réalisée par la cellule ALM et les opérations de refinancement par le Service de Trésorerie et Gestion Financière. La politique globale du risque de liquidité est positionnée au niveau du Comité Stratégique.

Pour se refinancer le Groupe dispose de plusieurs sources de financement :

1- un programme d'émissions de Titres de Créances Négociables. Ce programme bénéficie d'une notation individuelle de l'agence Standard & Poors de A-1 à court terme et A+ à long terme.

2- une convention de financement conclue avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. Cette convention est non plafonnée pour financer les crédits octroyés à la clientèle du Groupe du Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse Normandie et limitée à 1 500 M€ pour le financement de son portefeuille titres.

3- un encours de créances hypothécaires mobilisables auprès de la CRH.

4- un encours de 662 M€ de titres éligibles au refinancement de la Banque Centrale Européenne au 31.12.2013. Cet encours comprend les titres du FCT Zéphyr.

Le dispositif de suivi du risque de liquidité s'appuie sur 2 comités :

- Le comité de gestion de bilan trimestriel, présidé par le Directeur Général, est informé, par la cellule gestion de bilan, des conclusions des analyses des différents risques du bilan, y compris le risque de liquidité. Il donne éventuellement mandat au responsable du Service Trésorerie et Gestion Financière de procéder à des opérations de couvertures,
- le comité de gestion de bilan mensuel a pour objet de faire un point sur les évolutions des marchés, et sur les opérations de couverture décidées en comité de gestion de bilan trimestriel. Il est présidé par le Directeur Financier. Il traite notamment du risque de liquidité.

Ces comités analysent principalement :

- La marge transformée regroupant :
  - à l'actif : le portefeuille de crédits à la clientèle, les emplois financiers constitués en période d'excédent de ressources, la centralisation 2 % auprès de la CNCM et les réserves obligatoires ;
  - au passif : les dépôts à vue ainsi que la collecte d'épargne bancaire, les ressources financières nécessaires au financement des excédents d'emplois, les fonds propres alloués à la banque de détail nets des immobilisations (dont les encaisses).

Cette marge supporte le risque global de taux d'intérêt et fait l'objet d'analyses de la part de la cellule Gestion de Bilan.

- Les marges dégagées sur les portefeuilles,
- la liquidité du Groupe à court, moyen et long terme, regroupant de fait l'activité de banque de détail et l'activité de gestion de portefeuille du Service Trésorerie et Gestion Financière.

L'encours de refinancement du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie au 31 décembre 2013 s'élevait à 2 514 M€ contre 2 578 M€ (hors opération Zéphyr), en repli de 64 M€ par rapport au 31 décembre 2012.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel du coefficient de liquidité est exercé. Au 31 décembre 2013, ce coefficient s'élevait à 139 %.

Par ailleurs, le Groupe Crédit Mutuel-CIC a arrêté à 87 % le coefficient de couverture à 5 ans des emplois par les ressources dans l'activité de banque de détail. Au 31 décembre 2013, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie affichait un ratio de 107 %.

Tableau des maturités pour le risque de liquidité

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité	31.12.2013							Total
	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.	
Maturités résiduelles contractuelles en K€								
<b>Actif</b>								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	6 225	13	233	267	1 118	6 922	-	14 778
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actifs)	33	651	4 446	7 335	36 462	47 662	-	96 589
Actifs fin. disponibles à la vente	10 455	4 553	39 310	25 525	210 218	104 178	1 229 398	1 623 637
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	777 165	219 431	768 045	888 472	1 992 782	6 591 398	15	11 237 308
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	4 978	14 833	13 775	30 663	-	64 249
Autres actifs	23 834	155 490	-	-	-	7 500	-	186 824
<b>Passif</b>								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	6 181	12	129	128	625	6 286	-	13 361
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs)	470	2 554	7 755	16 603	66 412	23 944	-	117 738
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 579 026	420 025	801 077	819 605	1 828 943	1 650 558	71 350	11 170 584
Dépôts d'administrations centrales	12 781	-	1 059	2 102	123	6	-	16 071
Dépôts d'établissements de crédit	71 203	19 469	262 508	139 836	174 359	542 142	-	1 209 517
Dépôts d'institutions non états de crédit	4 006	-	320	426	-	4	-	4 756
Dépôts de grandes entreprises	213 505	4 959	17 577	85 476	60 768	11 538	-	393 823
Dépôts de la clientèle de détail	5 135 269	93 373	151 577	396 316	1 102 388	596 717	-	7 475 640
Titres de dette, y compris les obligations	142 262	302 224	368 036	195 449	491 305	500 151	71 350	2 070 777
Autres engagements	2 351 268	117 220	734 252	7 157	18 914	43 977	44 761	3 317 459

## RISQUE DE TAUX

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie applique les dispositions du socle commun au Groupe CM-CIC pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarii, les remboursements anticipés), qui se mesure hors activités de marché, ces dernières faisant l'objet d'un dispositif de suivi spécifique.

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a adopté un système de limites revu annuellement. Ces limites, fixées par rapport aux fonds propres et au coefficient d'exploitation, font l'objet d'un suivi régulier.

Les décisions prises au sein du Comité ALM trimestriel sont présentées au Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie pour validation.

La gestion du risque de taux est analysée et couverte globalement sur la position résiduelle au bilan par des opérations dites de macro couverture.

Ces opérations de couverture de la gestion de bilan ont pour objet d'immuniser le bilan de la banque contre le risque de taux d'intérêt. Elles sont comptabilisées conformément à la version « carved out » d'IAS 39 adoptée par la Commission Européenne.

Plusieurs relations de couverture sont définies :

- ⇒ relation de couverture de dépôts indexés sur un indice inflation par des swaps de taux d'intérêt prêteurs de l'indice inflation et emprunteurs taux variable ;
- ⇒ relation de couverture de crédits à taux fixe par des swaps de taux d'intérêt emprunteurs taux fixe et prêteurs variables.

Des tests d'efficacité sont effectués à la mise en place de la relation de couverture et à chaque arrêté. En cas de sous-couverture, la relation de couverture est réputée efficace à 100 %.

Par ailleurs, des opérations sur dérivés sont réalisées à des fins de couverture, mais traitées comptablement en juste valeur par le compte de résultat par mesure de simplification. Tel est le cas des opérations d'achat de caps qui sont destinées à couvrir les prêts à la clientèle à taux révisibles capés ou à gérer le risque de transformation.

Le risque de taux est mesuré régulièrement au travers de deux indicateurs :

**Une limite sur la position de transformation** : une partie de la marge d'intérêts transformée est réalisée en refinançant le portefeuille de crédits à taux fixe par de la ressource à taux variable. La rentabilité de cette position dépend donc de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne. En effet, le resserrement de celle-ci pourrait conduire à une disparition de la marge de portage, voire à l'apparition d'une marge négative. La limite de transformation a pour objectif de se prémunir contre une telle situation. Sur la durée de l'impasse taux fixe, le scénario de stress ne doit pas conduire à une perte de marge supérieure à 10 % du RBE prévu pour la première année, 8 % du RBE la deuxième, 6 % du RBE la troisième et 4 % ensuite. Au 31 décembre 2013, ces limites étaient respectées.

Au niveau national, une limite de sensibilité du PNB à un et deux ans, incluant la projection de production nouvelle a été mise en place. Cette limite, suivie annuellement, a été fixée en 2005 à +/- 8 % sur la base de scénarii d'évolution modérée des taux (+/- 1 % sur les taux variables, +/- 0.5 % sur les taux réglementés).

**Le risque portant sur la valeur instantanée de l'établissement** : il est évalué par la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) dans un horizon long terme.

La valeur actuelle nette (VAN) de la banque est la différence entre les valeurs actualisées au taux de marché des emplois et des ressources. Dans le cadre de la réglementation Bâle II, transposée pour cet aspect dans l'article 30 du CRBF 97-02 (projet en cours), la sensibilité de la valeur actuelle nette aux variations des taux de marché (200pb) devient un critère déterminant pouvant aboutir à une consommation supplémentaire de fonds propres si la sensibilité de la VAN est supérieure à 20 % des fonds propres.

La VAN est calculée sur le périmètre bancaire, hors activités de marchés, ces dernières étant introduites pour le calcul final. Elle est établie à partir des règles de la gestion de bilan sur la base d'hypothèses d'écoulement pour les dépôts à vue et l'épargne réglementée ainsi que de remboursement anticipé pour les prêts à la clientèle.

Au 31 décembre 2013, la sensibilité de la VAN à une variation défavorable des taux de 200pb est de -127 M€ en fonds propres supplémentaires.

## RISQUE DE MARCHÉ

Disposant de fonds propres excédentaires, dont une partie n'est pas mobilisée par la banque de détail et ses participations, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie développe des activités d'investissement pour compte propre pouvant générer un risque de marché. Cela répond à la volonté d'optimiser les résultats du Groupe en profitant de l'expertise acquise depuis de nombreuses années et de maintenir la présence de sa signature sur les marchés.

Au travers de ses activités, le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie ne gère pas de portefeuille de négociation au sens strict du terme et n'est donc pas soumis aux déclarations réglementaires liées aux risques de marché.

Le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie gère 5 portefeuilles d'investissement distincts :

- **Portefeuille de capitalisation long terme**

Ce portefeuille a pour objectif de rechercher sur un horizon de moyen long terme une rentabilité annuelle absolue de l'ordre de 6 % à 8 % de l'actif risqué en limitant la volatilité globale du portefeuille sur des niveaux de 5 % à 6 %.

Il est constitué principalement de fonds (de type OPCVM ou fonds de plateforme alternative) pouvant poursuivre soit des stratégies directionnelles (Taux, Crédits, Actions, Matières premières), soit des stratégies d'arbitrage (Actions, Obligations Convertibles, Gestion Alternative...).

Sa gestion est strictement encadrée par un Comité Stratégique placé au niveau du Directeur Général et dont les décisions sont validées par le Conseil d'Administration. Ce comité se réunit à minima 2 fois par an.

Au 31 décembre 2013, son encours est demeuré stable à 160 M€ et son exposition répartie sur 37 fonds différents. La performance du portefeuille atteint 5,37 % et contribue au résultat de la Caisse Fédérale à hauteur de 4,5 M€.

- **Portefeuille de distribution**

Au 31 décembre 2013, la totalité du portefeuille de distribution a été placée en gestion extinctive.

L'encours résiduel du portefeuille s'élève à 117 M€ contre 178 M€ fin 2012, principalement investi en risques bancaires européens et en titrisations. Les obligations à faible risque ont été transférées dans le Portefeuille de Rendement. Elles représentaient un encours de 38 M€.

Avant impôt, le résultat global 2013 du portefeuille de distribution s'élève à 10.8 M€.

- **Portefeuille de gestion de la liquidité**

Créé en janvier 2012, ce nouveau portefeuille regroupe tous les actifs liquides au sens de la réglementation Bâle III.

L'encours du portefeuille s'élève à 234 M€, dont 182 M€ de risques souverains français et 52 M€ de covered bonds émis par banques européennes.

Au 31 décembre la contribution de ce portefeuille au résultat 2013 atteint 1,6 M€.

- **Portefeuille de rendement**

Le Portefeuille de rendement a été constitué en 2013. Il a vocation à investir principalement sur des fonds d'investissement collectif ou des obligations à faible risque détachant annuellement des coupons et investis sur des supports de crédits. Son encours au 31 décembre 2013 est de 53 M€, dont 15 M€ d'OPCVM. La contribution de ce portefeuille au résultat de l'exercice est limitée à 0,23 M€.

- **Portefeuille d'actifs non liquides**

Ce portefeuille a vocation à être investi sur des stratégies opportunistes et peu liquides. Les supports privilégiés sont des fonds de droit français. La principale stratégie retenue est le Private Equity. D'un point de vue risque, il est entièrement immobilisé en fonds propres.

Son encours s'élève à 34 M€ au 31 décembre 2013. Il impacte positivement le résultat 2013 à hauteur de 0,61 M€.

## Le ratio de contrôle des grands risques

L'instruction 2010-I-01 modifiant l'instruction 200-07 du 4 septembre 2000, et applicable pour la première fois le 31/12/2010 a été mis en œuvre officiellement pour la première fois sur la base de l'arrêté annuel 2010. Cette instruction modifie la notion de bénéficiaire lié, précisant que les dépendances entre parties d'un même groupe doivent être appréciées au-delà de la simple détention capitalistique, notamment en fixant les principes de dépendance économique entre parties liées. Elle précise également les modalités de calcul des expositions sur les véhicules basés sur des actifs sous-jacents. Ainsi un important effort de transparence est demandé pour cerner au mieux l'exposition détaillée réelle sur chaque bénéficiaire composant chaque actif composite. Par ailleurs les taux des coefficients de pondération sont revus à la hausse, de même que la déclaration systématique des expositions à pondération nulle.

Ce ratio est calculé chaque trimestre selon le critère suivant :

- Le montant des risques encourus sur un même bénéficiaire n'excède pas 25 % des fonds propres du Groupe.

Au 31 décembre 2013, les exigences de ce ratio sont respectées.

## Informations complémentaires

En application du décret 2008-1492 du 30 décembre 2008, toutes les sommes dues aux fournisseurs par le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie au 31 décembre 2013 sont exigibles et réglées dans un délai de 30 jours. A cette date le solde à régler s'élève à 81,2K€.

## BILAN ET PERSPECTIVES

L'exercice 2013 marque le lancement du prochain Plan à Moyen Terme « Vision 2018 » du Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse Normandie. Les engagements du Crédit Mutuel de Maine Anjou et Basse Normandie s'inscrivent dans un contexte économique dominé, en Europe, par la priorité donnée à la réduction des déficits publics et la relance d'une croissance économique faible. La période de ce nouveau plan stratégique devrait être marquée par une transition entre une économie, hier, assise sur une incitation à toujours plus d'endettement et, aujourd'hui, une économie plus raisonnée, notamment dans ses modes de consommation. Faible croissance, niveau très bas des taux d'intérêts, généralisation des technologies de l'information en seront les caractéristiques probables.

L'enjeu majeur pour le groupe sera de s'adapter à cet environnement. Présents au plus près de leurs sociétaires, tous les acteurs élus et salariés sont mobilisés pour les accompagner et leur proposer les meilleures solutions, en cohérence avec leur budget, dans les domaines de la banque, de l'assurance et des technologies. Dans cette ère d'incertitude, la force du modèle mutualiste et la solidité financière du Groupe sont des atouts, gages de la réussite du plan.

# LISTE DES MANDATS (au 31 décembre 2013)

## Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie

### Monsieur Daniel LEROYER

Fonction	Société
Président du Conseil d'administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Caisse Générale de Financement (CAGEFI) CREAVENIR (Association) Caisse de Crédit Mutuel du Pays Fertois Caisse de Crédit Mutuel Solidaire de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Vice-Président du Conseil de Surveillance	SODEREC
Administrateur	CIC Confédération Nationale du Crédit Mutuel (Association) SAS Assurances du Crédit Mutuel Maine-Anjou-Normandie (ACMAN) SAS Volney Bocage
Représentant permanent de la Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie au conseil d'administration	GIE CLOE SERVICES Centre International du Crédit Mutuel (Vice-Président) Volney Événements (Association)
Représentant permanent de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie au conseil d'administration	SAS Volney Développement Assurances du Crédit Mutuel IARD SA Banque Fédérative du Crédit Mutuel

### Monsieur Bernard AUBRY

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Vice-Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Segré Haut Anjou

### Monsieur Jean-Luc BIGARE

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Administrateur	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie SAS Assurances du Crédit Mutuel Maine-Anjou-Normandie (SAS ACMAN) Caisse Générale de Financement (CAGEFI) URSSAF
Président Directeur Général	SAS PLAFITECH
Trésorier	Laval Développement Fédération BTP 53 Caisse Congés Payés Bretagne
Gérant	SCI LORKA SCI LA PAIX SCI BAC
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel Laval Saint Tugal - Changé

Monsieur Eric BUYSENS

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président	Caisse de Crédit Mutuel du Bocage Flérien
Administrateur	SAS VOLNEY Développement

Madame Noëlle CAILLET

Vice-Présidente du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Administrateur	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Caisse de Crédit Mutuel de Cherbourg Napoléon

Monsieur Jean-Yves DROTS

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Administrateur	Caisse de Crédit Mutuel de Granville

Monsieur Michel LAMBERT

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Vice-Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Pré-en-Pail et des Avaloirs
Administrateur	Caisse de Crédit Mutuel Solidaire de Maine-Anjou et Basse-Normandie

Monsieur Jacky MICHEL

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Alençon Centre Fondation d'Entreprise du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Administrateur	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie

Monsieur Jean-Luc RAVENEL

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Couaines



Monsieur Jean-Claude SOUAVIN

Vice-Président du Conseil d'Administration	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie CREAVENIR Caisse Générale de Financement (CAGEFI)
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel du Val d'Huisne
Administrateur	Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie SAS Assurances du Crédit Mutuel Maine-Anjou-Normandie (SAS ACMAN)

Monsieur Michel ANGOT

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Fondation d'Entreprise du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Mayenne

Monsieur Patrick AUBIN

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Fondation d'Entreprise du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Laval Bretagne

Monsieur Roger AURY

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président	Caisse de Crédit Mutuel d'Argentan
Associé	AURY Fermetures

Monsieur Stéphane BIGOT

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel d'Ernée Bocage

Monsieur Jean-Marc BUSNEL

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie ACOME ACOME WUHAN (Chine) ACOME IBERIA URSCOP
Président	Caisse de Crédit Mutuel de Saint Hilaire du Harcouët ACOME XINTAI (Chine)

Madame Ghislaine COUALLIER

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Vice-Présidente du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Le Lude Luché-Pringé

Monsieur Jean-Pierre GAUME

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie SAS Volney Bocage
Président	Caisse de Crédit Mutuel de Craon et du Craonnais
Autres	Association Inter Bio Pays de la Loire Sapronat Earl des Nizières SCI du Biopôle du Bocage

Monsieur Olivier de LACOSTE DE LAVAL

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Saint Lô Centre

Monsieur Alain LEMEE

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Le Mans Chasse Royale
Président	SAS Maine Impression Continu

Monsieur Guy MAZERES

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Valognes

Monsieur Stéphane MIGNOT

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Château-Gontier
Co-Gérant	SARL COMM'LM

Monsieur Patrice PROVOST

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Saint James

Monsieur Denis RICHARD

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Le Mans Centre

Monsieur Jean-Luc RONDEAU

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Sillé le Guillaume

Monsieur Michel ROUSSEAU

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie ACADEA
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de La Flèche
Vice-Président du Conseil d'Administration	Fondation d'Entreprise du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie

Monsieur Bernard SEROT

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Vice-Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel du Pays Fertois

Monsieur Nicolas VICTOR

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
Vice-Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Laval Trois Croix
Président	SAS B.A.A.C

Monsieur Joël VIEL

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie Association ANEHP
Président du Conseil d'Administration	Caisse de Crédit Mutuel de Saint Sauveur le Vicomte
Président	Association Espoir Santé Association Solidarité Amitié Manche Alba
Secrétaire	Association Manche Roumanie

Monsieur Nicolas CIVITA

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
----------------	---

Monsieur Daniel LANDELLE

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
----------------	---

Monsieur Moïse TAFFOREAU

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
----------------	---

Monsieur Jacques SANSON

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
----------------	---

Comité d'entreprise

Administrateur	Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie
----------------	---



# COMPTES CONSOLIDES IFRS

CREDIT MUTUEL DE MAINE-ANJOU ET BASSE-NORMANDIE

Société coopérative anonyme à capital variable

Siège social : 43, boulevard Volney, 53083 Laval Cedex 9.

Siret : 556 650 208.

## BILAN (au 31 décembre 2013)

(en milliers d'Euros)

Actif	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Caisse, Banques centrales, CCP.....	1a	91 738	91 866
Actifs financiers à la juste valeur par résultat.....	2a, 6,7	14 778	15 581
Instruments dérivés de couverture.....	3a, 4,6,7	96 589	141 787
Actifs financiers disponibles à la vente.....	5a, 5b, 6	1 623 637	1 522 111
Prêts et créances sur les établissements de crédits.....	1a	2 495 640	2 627 241
Prêts et créances sur la clientèle .....	8a	8 741 739	8 437 748
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux.....	3b	56 148	108 087
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance .....	9	64 249	75 910
Actifs d'impôts courants.....	12a	67 574	77 834
Actifs d'impôts différés.....	12b	37 429	31 533
Compte de régularisation et actifs divers.....	13a	187 053	134 495
Immeubles de placement.....	15	542	581
Immobilisations corporelles .....	16a	49 251	51 055
Immobilisations incorporelles.....	16b	7	6
<b>Total de l'actif</b>		<b>13 526 374</b>	<b>13 315 835</b>

<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	2b,6,7	13 361	14 182
Instruments dérivés de couverture.....	3a,4,6,7	117 738	153 827
Dettes envers les établissements de crédit.....	1b, 7	1 203 890	1 284 172
Dettes envers la clientèle.....	8b	7 893 049	7 623 990
Dettes représentées par un titre .....	11	2 070 778	2 110 079
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux.....	3b	-4 713	9 717
Passifs d'impôts courants.....	12a	28 433	27 736
Passifs d'impôts différés.....	12b	43 138	37 098
Compte de régularisation et passifs divers.....	13b	152 958	152 518
Provisions techniques des contrats d'assurance.....			
Provisions .....	19	40 525	43 411
Capitaux propres totaux.....		1 967 217	1 859 105
Capitaux propres part du Groupe.....		1 966 146	1 858 065
Capital et réserves liées.....	21a	354 003	362 244
Réserves consolidées.....	21a	781 486	723 084
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres..	21b	745 753	706 580
Résultat de l'exercice.....		84 904	66 157
Capitaux propres - Intérêts minoritaires.....		1 071	1 040
<b>Total du passif</b>		<b>13 526 374</b>	<b>13 315 835</b>

## COMPTE DE RESULTAT (au 31 décembre 2013)

*(en milliers d'Euros)*

En milliers	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Intérêts et produits assimilés.....	23	441 738	459 584
Intérêts et charges assimilées .....	23	-286 862	-307 883
Commissions (produits).....	24	124 841	114 966
Commissions (charges).....	24	-16 559	-14 465
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	25	-5 677	-8 793
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.....	26	37 989	31 635
Produits des autres activités.....	27	2 570	1 584
Charges des autres activités.....	27	-843	-3 074
<b>Produit net bancaire IFRS.....</b>		<b>297 197</b>	<b>273 554</b>
Charges générales d'exploitation.....	28a,28b	-167 026	-163 542
Dotations/ Reprises sur amortissements et provisions des Immobilisations corporelles et incorporelles.....	28c	-7 064	-6 777
<b>Résultat brut d'exploitation IFRS.....</b>		<b>123 107</b>	<b>103 235</b>
Coût du risque .....	29	-12 062	-13 683
<b>Résultat d'exploitation IFRS.....</b>		<b>111 045</b>	<b>89 552</b>
Gains ou pertes sur autres actifs .....	30	284	515
Variations de valeur des écarts d'acquisition.....	31	0	0
<b>Résultat avant impôt IFRS.....</b>		<b>111 329</b>	<b>90 067</b>
Impôts sur les bénéfices.....	32	-26 431	-23 888
<b>Résultat net.....</b>		<b>84 898</b>	<b>66 179</b>
Intérêts minoritaires.....		-6	22
<b>Résultat net</b>		<b>84 904</b>	<b>66 157</b>



Etat des résultats nets et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers	Notes	31.12.2013	31.12.2012
<b>Résultat net</b>		<b>84 898</b>	<b>66 179</b>
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		39 734	-24 308
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	33, 34	<b>39 734</b>	<b>-24 308</b>
<b>Total des gains &amp; pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>-524</b>	
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>124 108</b>	<b>41 871</b>
<b>Dont part du Groupe</b>		<b>124 077</b>	<b>41 851</b>
<b>Dont part des intérêts minoritaires</b>		<b>31</b>	<b>20</b>

# FLUX DE TRESORERIE NETTE

(en milliers d'euros)

en milliers d'euros	31.12.2013	31.12.2012
Résultat net	84 898	66 179
Impôt	26 431	23 888
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>111 329</b>	<b>90 067</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7 064	6 785
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-7
+/- Dotations nettes aux provisions	-3 173	-12 865
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-370	-638
vements	-8 457	8 208
<b>=Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>-4 936</b>	<b>1 483</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	68 606	51 626
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-36 662	102 718
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-47 787	-637 306
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-42 479	-34 862
- impôts versés	-24 350	-22 827
<b>= Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-82 672</b>	<b>-540 651</b>
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>23 721</b>	<b>-449 101</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (a)	16 198	74 656
+/- Flux liés aux immeubles de placement	3	-450
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-4 977	-6 634
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>16 198</b>	<b>67 572</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-15 996	-6 730
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (b)	0	0
<b>TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-15 996</b>	<b>-6 730</b>
<b>EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)</b>		
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)</b>	<b>18 949</b>	<b>-388 259</b>
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	23 721	-449 101
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	11 224	67 572
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement ( C)	-15 996	-6 730
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>216 460</b>	<b>604 719</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	91 841	153 400
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	124 619	451 319
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>235 409</b>	<b>216 460</b>
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	91 729	91 841
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	143 680	124 619
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>18 949</b>	<b>-388 259</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves (2)	Impact PV/MV des actif DALV (1)	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres intérêts minoritaires
<b>Situation nette 31/12/2011</b>	<b>353 858</b>	<b>9 563</b>	<b>661 238</b>	<b>730 886</b>	<b>70 399</b>	<b>1 825 944</b>	<b>1 020</b>
Affectation du résultat (N-1)			70 399		-70 399	0	
Variation du capital de la mère	-1 177					-1 177	
Distribution de la mère			-8 553			-8 553	
Correction de situation nette						0	
Variation PM/MV actif DALV				-24 306		-24 306	-2
Variation du périmètre de consolidation						0	
Résultat de l'exercice					66 157	66 157	22
<b>Situation nette 31/12/2012</b>	<b>352 681</b>	<b>9 563</b>	<b>723 084</b>	<b>706 580</b>	<b>66 157</b>	<b>1 858 065</b>	<b>1 040</b>
Affectation du résultat (N-1)			66 157		-66 157	0	
Variation du capital de la mère	-8 241					-8 241	
Distribution de la mère			-7 755			-7 755	
Correction de situation nette						0	
Variation PM/MV actif DALV				39 173		39 173	37
Variation du périmètre de consolidation						0	
Résultat de l'exercice					84 904	84 904	-6
<b>Situation nette 31/12/2013</b>	<b>344 440</b>	<b>9 563</b>	<b>781 486</b>	<b>745 753</b>	<b>84 904</b>	<b>1 966 146</b>	<b>1 071</b>

(1) DALV: disponible à la vente

(2) Les réserves, au 31 décembre 2013, se décomposent en:

- réserve légale	15 070
- réserve spéciale plus values long terme	59 281
- réserves facultatives statutaires ou contractuelles	551 993
- autres réserves	154 348
- report à nouveau	794
	781 486

### Rémunération du capital

Il sera proposé une rémunération globale de:

- 881 K€ au titre des parts d'actionnaires non coopérateurs
- 6 090 K€ au titre des parts B

Les revenus de parts sont assimilés aux dividendes des actions françaises et sont traités fiscalement comme tels.

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie fait partie de l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel. Ce dernier n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe, a décidé d'établir ses comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Dans cette logique, le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a décidé de retenir le référentiel comptable IFRS pour l'établissement de ses comptes consolidés annuels.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n° 2004-R03 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Toutes les sommes sont exprimées en Euros et arrondies au millier.

### Evénements significatifs

L'exercice 2013 du Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a été marqué par les événements ci-dessous :

#### Activité d'investissement

##### Synthèse à la clôture sur les lignes déclassées depuis 2010

A la clôture des trois exercices précédents, au regard des difficultés de financement de l'immobilier commercial européen, de la dégradation des prix des transactions et des restructurations (report des échéances), le Groupe avait déclassé en coût du risque certains investissements de type CMBS. Au cours de l'exercice 2013, le niveau de l'exposition et des risques a évolué comme suit :

Nom de l'exposition	Valeur comptable		Variation de l'exposition	Provisions		Dotation	Reprise	Provisions	% provisionné
	2012	2013		2012	2013				
Fleet Street III A2	7,07	7,39	0,32	7,07	0,32			7,39	100%
Opera Germany	5	0	0	1,5			1,5	0	
Windermere XII	5	0	0	5			5	0	
<b>TOTAL</b>	<b>17,07</b>	<b>7,39</b>	<b>0,32</b>	<b>13,57</b>	<b>0,32</b>		<b>6,5</b>	<b>7,39</b>	<b>100%</b>

Les éléments permettant d'apprécier le niveau de provision de chaque ligne sont les suivants :

- Fleet Street III – Tranche A2- 7,39 M€

La structure n'a connu aucune évolution favorable au cours de l'exercice. Tous les prêts sous-jacents sont en défaut et une erreur de l'administrateur du véhicule a conduit ce dernier à demander au dépositaire une réattribution des amortissements versés aux tranches subordonnées au profit des détenteurs de parts seniors. Cette correction explique la hausse de 0,32M€ sur l'encours exposé, et la dotation équivalente en provision 2013 pour maintenir une couverture à 100 % du risque sur l'exposition.

- **Opera Germany tranche A**

Cette titrisation fait l'objet d'une liquidation de ses actifs sous-jacents depuis déjà 2 ans. Ces actifs, constitués de locaux commerciaux, ne bénéficient pas d'un contexte porteur et seulement 10 % des propriétés ont pu être cédés depuis l'application des clauses d'extension de maturité. La date légale de maturité, c'est-à-dire la durée maximale de vie de la structure étant fixée à octobre 2014, le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a jugé très fortement probable le risque d'un réaménagement de la structure à l'identique d'un autre véhicule précédemment détenu, en tout point similaire. Ce réaménagement s'étant traduit par un remboursement partiel assorti d'une émission de parts nouvelles par un nouveau véhicule, le Groupe a préféré céder ses parts. Cette cession est admise par la réglementation comptable relative aux titres détenus en portefeuille d'investissement au motif d'une modification substantielle des flux de trésorerie. L'impact sur le coût du risque de l'exercice 2013 s'élève à 1,45 M€, qui se décompose en 1,50 M€ de reprise de provision et -0,05 M€ de perte de cession.

- **Windermere XII Tranche B**

Après de multiples attermoissements procéduraux et le marché immobilier de La Défense se dégradant, les tribunaux se sont prononcés sur la validité de la faillite de l'exploitant de l'immeuble sous-jacent de la titrisation Windermere XII. La réponse affirmative du juge sur la possibilité de placer un véhicule de titrisation sous le régime de la loi des faillites a permis de poursuivre le protocole de débouclage de la structure. La date légale (date ultime) de maturité du véhicule approchant, la Caisse Fédérale a exercé sa faculté de cession avant l'échéance finale, pratique admise par la réglementation comptable relative aux titres détenus en portefeuille d'investissement. L'impact final de cette cession sur les comptes 2013 s'établit à 4,72 M€ en coût du risque, somme qui se décompose en 5 M€ de reprise de provision et -0,28 M€ d'écart avec le prix de revient comptable.

#### **Provision sectorielle sur CMBS**

Cette provision statistique couvre l'ensemble des expositions résiduelles sur les titrisations saines de prêts commerciaux européens. Au cours de l'exercice ce portefeuille a connu une baisse de son encours de 5,3 M€ (par amortissement ou cession), le portant à 10,57 M€. Une reprise de provision de 0,45 M€ a donc été passée.

#### **Règlement de la soule de résiliation sur opérations de dérivés avec Lehman Brothers plc**

Conformément aux conventions cadres signées avec Lehman Brothers, le Groupe a résilié en septembre 2008, après sa faillite, l'ensemble des opérations de dérivés contracté avec elle. Le montant du solde de résiliation avait été provisionné à hauteur de 3,50 M€ en provision pour risques et charges. Un accord de règlement final a pu être signé avec le liquidateur au cours du mois de mai 2013, pour un montant de 2,50 M€. La différence entre la provision et la soule réglée impacte le résultat de l'exercice à concurrence de 1,00 M€.

#### **Résiliation de swaps de Macro couverture**

L'activité de distribution de crédits a été marquée en 2013 par une production soutenue et un montant très important de renégociations des créances à la clientèle modifiant ainsi les impasses actif/passif. Le poids des nouveaux dossiers (production nouvelle et renégociée) est devenu proportionnellement plus important dans le taux de rendement moyen du stock global. Les opérations de couverture réalisées au fil des ans dans le cadre de la politique de gestion de bilan, en particulier sous forme de swaps de taux emprunteurs du taux fixe, se sont avérées après analyse moins efficaces qu'à l'origine. Sans modifier le montant notionnel global qui ajuste l'exposition au risque de taux, le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a substitué au sein de son portefeuille de couverture des swaps de taux de maturité moyenne 4 ans d'un montant de 60 M€, à de nouveaux swaps de durée plus courte. Ces opérations ont entraîné le versement d'une soule de résiliation de 12,09 M€.

#### **Détermination de provisions sectorielles**

La démarche de provisionnement Filière mise en œuvre depuis 2011 au sein du Groupe s'inscrit dans le prolongement de constats tant externes qu'internes, est notamment liée à :

- L'incidence probable d'évolutions macroéconomiques au niveau national et régional sur l'activité Crédits Professionnels ;
- l'exposition du Groupe sur ces marchés professionnels au travers de ses agences « Entreprises ».

Les constats externes portent, d'une part, sur la faiblesse de la conjoncture économique globale française et européenne, et d'autre part, sur les alertes circonstanciées issues des analyses réalisées par la Banque de

France des Pays de la Loire, et par des sociétés privées. Ils concourent ainsi à désigner les secteurs suivants comme particulièrement sensibles :

- Le secteur du bâtiment dont le ralentissement de l'activité est mesuré par la diminution des mises en chantier consécutives aux retraits de certaines mesures incitatives à caractère fiscal. Le recul du nombre de transactions immobilières et la hausse du stock de logements neufs complètent les constats formulés depuis 2011 ;
- le secteur automobile autour de la réparation, de la construction et de la sous-traitance connaît une forte contraction de son marché. Le déclin des ventes n'a cessé de se confirmer au cours des derniers mois impactant l'ensemble des acteurs de la filière ;
- le secteur du transport qui est un miroir du niveau d'activité est par ailleurs fragilisé par une concurrence exacerbée qui s'amplifie avec la libéralisation du cabotage au niveau européen ;
- le secteur du commerce de proximité semble également ralentir selon les indicateurs d'activité fournis par la Banque de France ;
- le secteur de l'imprimerie, lui-même sensible au niveau général de l'activité, est de surcroît confronté à la concurrence numérique, ce qui affecte beaucoup les sociétés qui n'ont pas anticipé ce virage technologique.

Les constats internes s'appuient sur l'analyse des portefeuilles clientèle du Groupe qui relèvent des secteurs concernés. Un filtrage des dossiers les plus sensibles a été opéré, éliminant les montants d'exposition peu significatifs et ne conservant que les trois derniers niveaux de notations les plus bas des encours sains pour déterminer un montant exposé final soumis à provision sectorielle. Celle-ci tient compte d'une réfaction au titre de la provision collective déterminée sur l'ensemble des concours affecté de l'échelon de notation le plus bas des créances saines. En dépit d'une conjoncture peu favorable, l'analyse des dossiers concernés se traduit par une reprise globale de 0,68 M€. Ces provisions ne sont pas déduites fiscalement.

#### **Provision collective sur les prêts et créances**

Cette provision est constituée sur des encours affectés de la note la plus basse avant mise en défaut (E+) dans le dispositif de notation. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondant à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique coût du risque du compte de résultat. Une évolution méthodologique appliquée pour la première fois sur l'arrêté des comptes de l'exercice utilise les probabilités de défaut à maturité réelles, observées en interne ou en externe appliquées aux encours. En 2013 cette évolution induit une dotation de 0,97 M€ alors que le maintien de la précédente méthodologie aurait conduit à réaliser une reprise de 0,25 M€.

## Principes comptables

### NOTE 1

#### Périmètre de consolidation

##### 1.1 Détermination du périmètre

###### o Entité consolidante

L'entité consolidante du Groupe Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse-Normandie est constituée de l'ensemble de ses Caisses locales, de la Caisse Fédérale, de la Fédération, ainsi que du GIE Inter Mutuel Services.

Le capital de l'entité consolidante est ainsi détenu exclusivement par l'ensemble des sociétaires des caisses locales.

###### o Périmètre de consolidation

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27R, IAS 28 et IAS 31.

Le périmètre de consolidation est composé d'entités contrôlées de manière exclusive : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes

d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

○ **Variation du périmètre**

Le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie présente ses comptes consolidés en conformité avec la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises.

Au cours de l'année 2013, le périmètre du groupe n'a connu aucune modification.

## 1.2 Composition du périmètre

- Le périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie au 31.12.2013 est le suivant :

Filiales	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode d'intégration	PNB en K€	Résultat Net	Activité Exercée
Volney développement	90,0%	90,0%	I.G	313	-51	Société de capital risque
ACMAN	100,0%	100,0%	I.G	720	333	Société de courtage d'assurance
Volney Bocage	100,0%	100,0%	I.G	6	-20	Société de portage foncier
Zephyr Home Loans FCT	50,0%	50,0%	I.P	0	0	Fonds Commun de Titrisation

(IG= intégration globale IP= intégration proportionnelle )

### Entités non retenues pour la consolidation

Plusieurs entités ont été exclues de la consolidation en raison de leur faible taille et du caractère non significatif tant de leur résultat propre que de leurs résultats cumulés, il s'agit :

- du GIE Inter Mutuel Fournitures, détenu à 98,03 % par la Caisse Fédérale du CM MABN,
- de la SNC SIDEL, détenue à 50.00% par la Caisse Fédérale du CM MABN.

## NOTE 2

### Principes et méthodes de consolidation

#### 2.1 Méthodes de consolidation

La méthode de consolidation utilisée est la suivante :

○ **Intégration globale**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

○ **Intégration proportionnelle**

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est

donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

## 2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

## 2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant de cessions entre les entités du groupe sont éliminés. Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale.

## NOTE 3

### Principes et méthodes comptables

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation. L'IASB a publié en juin 2005, un amendement à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », précisant les conditions d'utilisation de l'option de juste valeur par résultat pour les actifs et passifs financiers, qui a été adopté par l'Union européenne le 15 novembre 2005. Le groupe a opté pour son application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macrocouverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe ;
- le retraitement des états financiers selon IAS 29 relatif à l'information financière dans les économies hyper inflationnistes est pris en compte bien que le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie ne soit pas concerné ;
- les dérivés incorporés dans un contrat hôte sont séparés le cas échéant conformément à la norme IFRIC9.
- Le groupe n'a pas eu recours à l'amendement d'IAS 39 d'octobre 2008 permettant de reclasser certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en prêts et créances ou en actifs détenus jusqu'à l'échéance.

### 3.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

La restructuration d'un prêt suite aux difficultés financières du débiteur entraîne novation du contrat.

Suite à la définition de cette notion par l'ABE dans son projet de texte, publié fin octobre 2013, le groupe prépare sa mise en œuvre dans les systèmes d'information afin que les définitions comptable et prudentielle soient harmonisées.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon.



### 3.2 Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagement de financement et de garantie

#### ○ Critères de classement et règles de transfert

La norme IAS 39 admet le classement de certains titres dans la catégorie « *Prêts et créances* », dès lors qu'il s'agit de titres à revenu fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif.

Le classement dans cette catégorie peut être effectué soit au moment de l'acquisition du titre, soit par transfert en provenance des catégories « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » ou « *Actifs financiers disponibles à la vente* », selon l'amendement IAS 39.

#### ○ Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils suivent dès lors les règles de comptabilisation et d'évaluation des prêts et créances décrites dans la partie 3.1 « *Prêts et Créances* ».

#### ○ Provision individuelle pour dépréciation de prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt – ou d'un groupe de prêts – susceptibles de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêté contrat par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier et les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée.

La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

#### ○ Provision collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes. Les encours sensibles font l'objet d'une dépréciation, sur la base de pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité, observées, en interne ou en externe appliquées aux encours. Elle est constituée sur des encours affectés de la note la plus basse avant mise en défaut dans le dispositif de notation. Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique « coût du risque » du compte de résultat.

### 3.3 Titres

Les achats et ventes normalisés sont enregistrés dès la date de transaction pour toutes les catégories de titres.

#### ○ Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

##### ○ Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être vendu ou un passif transféré, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normale.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

#### ○ Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

#### ○ Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est non actif, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait. Ces ajustements de valorisation permettent d'intégrer notamment, des risques qui ne seraient pas appréhendés par le modèle, des risques de liquidité associés à l'instrument, des primes de risque spécifiques destinées à compenser certains surcoûts qu'induirait la stratégie de gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché. Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elles reflètent la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le Groupe utilise des données non observables, « mark-to-model ».

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le Groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

#### *Hiérarchie de la juste valeur*

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers :

- Niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ; sont notamment concernés les titres de créances cotés par au moins quatre contributeurs et les dérivés cotés sur un marché organisé.
- Niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix). Sont notamment présentés en niveau 2 les swaps de taux d'intérêt dont la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêté.
- Niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas des données observables de marché (données non observables). Figurent notamment dans cette catégorie les titres de participations non consolidées détenus ou non via les entités de capital risque, dans les activités de marché, les titres de créances cotés par un seul contributeur et les dérivés utilisant principalement des paramètres non observables, ...Compte tenu de la diversité et de la volumétrie des instruments valorisés en niveau 3, la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres serait peu significative

#### ○ Classification

La catégorie des « Instruments financiers évalués en juste valeur par résultat » comprend :

- a) les instruments financiers détenus à des fins de transaction. Il s'agit principalement des instruments qui constituent un instrument dérivé non qualifié de couverture ;
- b) les instruments financiers classés par choix dès l'origine à la juste valeur par résultat en application de l'option ouverte par la norme IAS 39 dont les conditions d'application ont été précisées par l'amendement publié en juin 2005. L'application de l'option juste valeur a pour objet de produire une information financière plus pertinente, avec notamment :
  - l'évaluation en juste valeur de certains instruments financiers composites sans séparation des dérivés incorporés, dont l'évaluation distincte n'aurait pas été suffisamment fiable,

- la réduction significative de distorsions de traitement comptable entre certains actifs et passifs.

- o *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés en « actifs et passifs à la juste valeur par résultat » sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi que lors des arrêtés ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenu fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat. L'évaluation du risque de contrepartie sur ces titres est prise en compte dans la juste valeur. Les plus et moins-values de cession ne comprennent pas les revenus et dividendes.

- o **Actifs financiers disponibles à la vente**

- o *Classification*

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés ni en « prêts et créances », ni en « actifs financiers détenus jusqu'à maturité » ni en « juste valeur par résultat ».

- o *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêtés ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres « Gains ou pertes latents ou différés », hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

- o *Dépréciation et risque de crédit des actifs disponibles à la vente*

- a) *Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres*

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenu variable, le groupe Crédit Mutuel considère qu'une dévalorisation du titre d'au moins 50 % par rapport à son coût d'acquisition ou sur une période de plus de 36 mois consécutifs entraîne une dépréciation. L'analyse est effectuée ligne à ligne. L'exercice du jugement intervient également pour les titres ne remplissant pas les critères ci-dessus mais pour lesquels la Direction estime que le recouvrement du montant investi ne peut raisonnablement être attendu dans un avenir proche. La perte est constatée en résultat, dans la rubrique « gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente ».

Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres, passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique « gains ou pertes latents ou différés ».

- b) *Dépréciation au titre du risque de crédit*

Les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste « Coût du risque ». En effet, seule l'existence d'un risque de crédit permet de déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins-values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat. Celles-ci sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un

évènement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* » en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

- **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

- *Classification*

Cette catégorie correspond aux actifs financiers à paiements fixes ou déterminables ayant une date d'échéance fixe ou déterminable que le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance.

Ces titres ne peuvent faire l'objet d'opérations de couverture du risque de taux d'intérêt. Par ailleurs, les règles de cession de ce portefeuille, définies par la norme IAS 39, s'avèrent très strictes.

- *Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits*

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » du compte de résultat.

- *Risque de Crédit*

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'évènements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptibles de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique « *coût du risque* ». Toute appréciation postérieure, liée à un évènement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique « *coût du risque* ».

- **Dérivés et comptabilité de couverture**

- *Détermination de la Juste valeur des dérivés*

La majorité des dérivés de gré à gré –swaps, accords de taux futurs, Caps, Floors, Options simples-, est valorisée selon des modèles standards communément admis tels l'actualisation des flux futurs, les modèles de Black & Scholes et les techniques d'interpolation, fondés sur des données observables dans le marché (courbes de taux, volatilités). La valorisation issue de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit associés à l'instrument. Cet ajustement requis par la norme IFRS 13 est destiné à compenser certains surcoûts qu'induirait une gestion dynamique associée au modèle dans certaines conditions de marché.

Cette estimation est réalisée lors de chaque arrêté. Compte tenu que l'intégralité des opérations sur dérivés est régie par des conventions compensation cadre et soumise à des appels de marges quotidiens, l'exposition globale avec chaque contrepartie ajustée en juste valeur est considérablement réduite, limitant les risques précités à un niveau de matérialité jugé non significatif.

- *Comptabilités de couverture*

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures. Elle n'est pas utilisée par le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80% à 125%. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

○ *Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés*

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat » symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en Actifs financiers disponibles à la vente. Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondant au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts » symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non-respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en « actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat » et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour gérer ses opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« carve-out ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement réglementaires (FINREP).

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » par la contrepartie du compte de résultat.

### **3.4 Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, ...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction.

Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **3.5 Dettes subordonnées**

Néant.

### **3.6 Distinction Dettes et Capitaux propres**

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres.

### **3.7 Provisions pour risques et charges**

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision.

Les provisions constituées par le Groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les engagements sociaux ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux ;
- les risques liés à l'épargne logement (§ 3.8).

### **3.8 Dettes sur la clientèle et sur les établissements de crédit**

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur valeur de marché lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêtés suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

Les comptes épargne logement (CEL) et les plans épargne logement (PEL) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les PEL, le taux de rémunération des CEL étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (PEL et CEL).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en termes de rémunération. Cette approche est

menée par génération homogène en termes de conditions réglementées de PEL et de CEL. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

### **3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit. Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les OPCVM sont classés en activité « opérationnelle » et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

### **3.10 Avantages au personnel**

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges ». Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste « charges de personnel ».

#### **○ Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies**

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme du secteur privé en fonction de la durée des engagements, a été fixé à 3,0 %,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales, conduit à une revalorisation de la masse salariale annuelle de 1,70 %,
- Le taux de charges sociales servant à estimer le salaire brut projeté est de 47%
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi portant réforme des retraites, avec un plafonnement maximum à 67 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement calculé avec le taux d'actualisation retenu. L'écart entre le rendement réel et le rendement calculé constitue également un écart actuariel.

Le Groupe national du Crédit Mutuel-CIC a opté en 2012 pour une application anticipée de la norme IAS19 révisée publiée au journal officiel de la communauté européenne (règlement UE 475/2012). Ces principales dispositions se traduisent pour :

- les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, par :
  - la constatation immédiate des écarts actuariels en gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, et des modifications de régime en résultat,
  - l'application, aux actifs du régime, du taux d'actualisation de la dette,
  - un renforcement des informations à présenter en annexe ;
- les avantages à court terme, par une nouvelle définition visant les avantages dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel ils ont été rendus (et non plus « payables dans les 12 mois... »).

Le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a procédé aux évaluations nécessaires pour les enregistrer dans ses comptes de l'exercice 2013. L'impact de la norme IAS19 révisée conduit sur le bilan d'ouverture à un reclassement des réserves consolidées à hauteur de -0,56 M€ (dans le cadre d'une application rétrospective de la norme), et pour l'exercice 2013 par un impact sur le résultat de - 0,40 M€ et une variation sur les capitaux propres de -0,29M€.

Le tableau ci-après résume les évolutions de la valeur des actifs et passifs sur les 5 dernières années :

Toutes sommes en K€ base décembre	2009	2010	2011	2012	2013
Engagement de Passif Social	12 053	10 976	10 887	11 686	12 323
Valeur de l'Actif (contrat)	11 429	11 771	11 486	11 596	11 098
Solde Actif/Passif	-624	795	599	-90	-1 225
Revalorisation de l'Actif	485	563	548	519	368
Rendement de l'actif	3,9%	4,0%	4,5%	4,2%	3,23%
Primes versées au contrat	1 622	2 077	0	502	0
Indemnités versées aux salariés et reprises aux contrats	-1 091	- 2 168	-742	-837	-676

○ **Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies**

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

○ **Avantages à long terme**

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée.

○ **Avantages à court terme**

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

### 3.11 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administratives.



Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique, c'est-à-dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

<b>Immobilisations corporelles</b>		
Immeubles .....	Constructions– Structures	20 ans linéaire
	Equipements	20 ans linéaire
	Agencements – Installations	10 ans linéaire
Mobilier.....		10 ans linéaire
Matériel.....		5 ans linéaire
Matériel informatique.....		4 ans linéaire

**Immobilisations incorporelles :**

Les logiciels sont amortis sur 12 mois.

Les droits de bail sont dépréciés à 100 %.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation » du compte de résultat.

Les plus et moins-values de cessions d'immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Gains ou pertes nets sur autres actifs ».

**3.12 Commissions**

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées.

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

### **3.13 Impôts sur les résultats**

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

Le groupe comptabilise la contribution économique territoriale (CET), composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE), et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), comme une charge opérationnelle et donc, ne constate pas d'impôt différé dans les comptes consolidés.

#### **o Impôts différés**

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

### **3.14 Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts**

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à la norme IAS 20.

### **3.15 Garanties financières et engagements de financement**

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors bilan dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit, ...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Au 31 décembre 2013, le Groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie n'accorde plus aucune garantie financière.

De même, au 31 décembre 2013, une garantie reçue d'établissement de crédit de 5 M€ sur une exposition « Corporate » est arrivée à son terme. Le Groupe n'enregistre donc plus aucune garantie financière reçue

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

### 3.16 Opérations en devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêté.

#### ○ Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat ».

#### ○ Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique « gains ou pertes nets sur les instruments financiers en juste valeur par résultat » si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins-values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

### 3.17 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comporte des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- instruments financiers cotés lorsque la juste valeur est jugée non pertinente car liée à l'absence de cotation. Dans ce cas, les lignes concernées sont décrites dans le paragraphe relatif aux « Evènements significatifs »
- instruments financiers non cotés évalués à leur juste valeur
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciations durables
- provisions sur créances dépréciées
- provisions pour risques et charges
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs

## NOTE 4

### Information sectorielle (IFRS 8)

L'activité centrale du groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est la banque de détail. Il n'exerce pas, sur des volumes significatifs, d'activité distincte de celle-ci.

Le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie n'opère donc pas une ventilation sectorielle de ses activités.

## NOTE 5

### Informations relatives aux parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie sont les sociétés consolidées, et les administrateurs du 2<sup>ème</sup> degré (Caisse fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie et Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie).

Les transactions réalisées entre le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du Groupe est présentée dans la note 1. Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux d'annexes les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) pour la part non éliminée en consolidation.

## NOTE 6

### Informations fournies au titre de la rémunération et des avantages accordés aux dirigeants

La politique de rémunération de l'entreprise, présentée au Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale par le Directeur Général, s'appuie sur les éléments techniques fournis par le Directeur des Ressources Humaines.

La rémunération des membres composant l'organe exécutif est validée par le Conseil d'Administration sur proposition d'un comité de rémunération constitué d'administrateurs. Il se réunit une fois par an.

La politique de rémunération de l'entreprise, s'appliquant à tous les salariés du groupe de Crédit Mutuel MABN, est constituée d'une partie fixe (salaire) et d'une partie variable se décomposant en :

- Un versement d'un montant maximum équivalent à 1,16 mois de salaire déterminé selon un régime de participation dérogatoire par accord collectif lié aux résultats de l'entreprise,
- Un complément de versement d'un montant maximum équivalent à 1,17 mois de salaire déterminé selon un régime d'intéressement par accord collectif qui se déclenche lorsque le résultat d'exploitation permet de dégager un versement à 100 % de la participation.

La rémunération de l'organe exécutif composé de la Présidence et de la Direction Générale est validée chaque année par le conseil d'administration sur proposition d'un comité de rémunération constitué d'administrateurs. Le montant global des rémunérations allouées pour l'exercice 2013 s'élève à 350 K€.

Le groupe de Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie n'est pas concerné par le paiement de salaires en actions et de rémunérations différées, attribuées ou non au cours de l'exercice, ni par le paiement au titre de nouvelles embauches ou indemnités de licenciement, ni de garanties de licenciement accordées au cours de l'exercice.

Le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie disposant de moins de dix salariés professionnels des marchés financiers dont les activités ont un impact significatif sur son exposition au risque, n'est pas soumis à la publication des informations pour ces salariés. Ces derniers s'inscrivent dans le dispositif commun de la politique de rémunération de l'entreprise telle que définie plus haut.

## NOTE 7

### Normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
IAS 32 Amendement	Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2014	Limitée
IFRS 10/11/12 IAS 28	Normes relatives à la consolidation et à l'information financière des entités non consolidées	01/01/2014	Limitée

## NOTE 7 BIS

### Normes appliquées pour la première fois en 2013

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
IFRS 7	Compensation des actifs et passifs financiers	01/01/2013	Limitée
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	01/01/2013	Limitée Cf. § Détermination de la juste valeur des dérivés
IAS 19R	Avantages postérieurs à l'emploi	01/01/2013	Enregistrement des écarts actuariels

## NOTE 8 – Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice : néant.

## NOTE 9 – Récapitulatif des résultats des cinq exercices précédents

En K€

2008	2009	2010	2011	2012
6 969	54 603	48 136	70 399	66 157

## NOTE 10 – Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2013. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation.

Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique, l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus-values ou les moins-values ne seront pas constatées. Ces instruments financiers sont évalués sur la base de prix de marché observés.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

Montants en K€						
31.12.2013	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
<b>Actifs</b>	<b>12 141 357</b>	<b>11 301 628</b>	<b>839 729</b>	<b>60 208</b>	<b>12 081 149</b>	<b>0</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	2 496 487	2 495 640	847	0	2 496 487	0
- Titres de dettes - EC	0	0	0	0	0	0
- Prêts et avances - EC	2 496 487	2 495 640	847	0	2 496 487	0
Prêts et créances à la clientèle	9 581 571	8 741 739	839 832	0	9 581 571	0
- Titres de dettes - Clientèle	0	0	0	0	0	0
- Prêts et avances - Clientèle	9 581 571	8 741 739	839 832	0	9 581 571	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	63 299	64 249	-950	60 208	3 091	0
<b>Passifs</b>	<b>11 574 447</b>	<b>11 167 717</b>	<b>-406 730</b>	<b>0</b>	<b>11 574 447</b>	<b>0</b>
Dettes envers les établissements de crédit	1 262 464	1 203 890	-58 574	0	1 262 464	0
Dettes envers la clientèle	8 117 668	7 893 049	-224 619	0	8 117 668	0
Dettes représentées par un titre	2 194 315	2 070 778	-123 537	0	2 194 315	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Montants en K€						
31.12.2012	Valeur de marché	Valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	Niveau 1 de hiérarchie	Niveau 2 de hiérarchie	Niveau 3 de hiérarchie
<b>Actifs</b>	<b>12 435 364</b>	<b>11 140 899</b>	<b>1 294 465</b>	<b>73 378</b>	<b>12 361 986</b>	<b>0</b>
Prêts et créances sur établissements de crédit	2 629 314	2 627 241	2 073	0	2 629 314	0
Prêts et créances à la clientèle	9 732 672	8 437 748	1 294 924	0	9 732 672	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	73 378	75 910	-2 532	73 378	0	0
<b>Passifs</b>	<b>11 612 447</b>	<b>11 018 241</b>	<b>-594 206</b>	<b>0</b>	<b>11 612 447</b>	<b>0</b>
Dettes envers les établissements de crédit	1 352 256	1 284 172	-68 084	0	1 352 256	0
Dettes envers la clientèle	7 984 259	7 623 990	-360 269	0	7 984 259	0
Dettes représentées par un titre	2 275 932	2 110 079	-165 853	0	2 275 932	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0

## NOTE 11 – Dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser hors groupe CMCIC : 6 090 K€ ce qui correspond à la rémunération des parts B.

# Notes relatives aux postes des états financiers

(Toutes sommes en milliers d'euros)

## I. Notes relatives au bilan

### NOTE 1 - Caisse, banques centrales

#### 1. a. Prêts et créances sur les établissements de crédits

	31.12.2013	31.12.2012
<b>Caisse, Banques centrales</b>		
Banques centrales.....	61 919	60 279
Caisse. ....	29 819	31 587
<b>Total</b>	<b>91 738</b>	<b>91 866</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit</b>		
Comptes réseau Crédit Mutuel.....	1 793 893	1 923 888
Autres comptes ordinaires.....	7 834	7 844
Prêts.....	529 159	543 437
Autres créances.....	156 850	140 777
Titres non cotés sur un marché actif.....	0	0
Créances rattachées.....	7 904	11 295
<b>Total</b>	<b>2 495 640</b>	<b>2 627 241</b>

#### 1. b. Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2013	31.12.2012
<b>Dettes envers les établissements de crédit</b>		
Autres comptes ordinaires.....	1 586	1 502
Emprunts.....	881 351	1 106 946
Autres dettes.....	77 142	66 114
Pensions.....	239 109	103 291
Dettes rattachées.....	4 702	6 319
<b>Total</b>	<b>1 203 890</b>	<b>1 284 172</b>



## NOTE 2 – Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

### 2. a. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2013			31.12.2012		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
- Obligations & autres titres à revenu fixe.	0	0	0	311	0	311
. côtés.....	0	0	0	311	0	311
. non côtés.....	0	0	0	0	0	0
- Instruments dérivés de transaction.....	14 778	0	14 778	15 270	0	15 270
<b>Total</b>	<b>14 778</b>	<b>0</b>	<b>14 778</b>	<b>15 581</b>	<b>0</b>	<b>15 581</b>

### 2. b. Passifs financiers détenus à des fins de transaction à la juste valeur par résultat

#### Passifs financiers

	31.12.2013	31.12.2012
. Dettes représentatives des titres donnés en pension	0	0
. Instruments dérivés de transaction.....	13 361	14 182
. Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction .....	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>13 361</b>	<b>14 182</b>

Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat : Néant.

## NOTE 3 – Couverture

### 3. a. Instruments dérivés de couverture

	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Couverture de juste valeur (var. enregistrée en résultat)....	96 589	117 738	141 787	153 827
<b>TOTAL</b>	<b>96 589</b>	<b>117 738</b>	<b>141 787</b>	<b>153 827</b>

### 3 b – Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	Juste valeur		Variation de juste valeur
	31.12.2013	31.12.2012	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
. d'actifs financiers.....	56 148	108 087	-51 939
. de passifs financiers.....	-4 713	9 717	-14 430

### NOTE 4 – Analyse des instruments dérivés

	31.12.2013			31.12.2012		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés de transaction</b>						
<i>Instruments de taux</i>						
Swaps.....	3 113 706	13 476	13 469	3 216 880	14 465	14 454
Options et instr conditionnels.....	191 564	1 302	(108)	221 121	805	(272)
<i>Instruments de change</i>						
Autres contrats fermes.....	151 006	0	0	155 228	0	0
<i>Autres que taux et change</i>						
Autres contrats fermes.....	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 456 276</b>	<b>14 778</b>	<b>13 361</b>	<b>3 593 229</b>	<b>15 270</b>	<b>14 182</b>
<b>Instruments dérivés de couverture</b>						
<i>Couverture de Fair Value Hedge</i>						
Swaps.....	3 513 444	96 589	117 738	3 462 644	141 787	153 827
Options et instr conditionnels.....				0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 513 444</b>	<b>96 589</b>	<b>117 738</b>	<b>3 462 644</b>	<b>141 787</b>	<b>153 827</b>
<b>Total</b>	<b>6 969 720</b>	<b>111 367</b>	<b>131 099</b>	<b>7 055 873</b>	<b>157 057</b>	<b>168 009</b>

## NOTE 5 – Actifs financiers disponibles à la vente

### 5a – Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2013	31.12.2012
. Effets publics.....	176 264	114 515
. Obligations et autres titres à revenu fixe.....	209 799	234 848
- Cotés.....	209 752	234 736
- Non cotés.....	47	112
. Actions et autres titres à revenu variable.....	216 866	194 910
- Cotés.....	186 051	164 244
- Non cotés.....	30 815	30 666
. Titres immobilisés.....	1 015 384	972 955
- Titres de participations.....	7 198	6 711
- Autres titres détenus à long terme.....	4 767	3 921
- Parts dans les entreprises liées.....	1 003 419	962 323
. Créances rattachées.....	5 324	4 883
<b>TOTAL</b>	<b>1 623 637</b>	<b>1 522 111</b>
Dont plus ou moins-values latentes constatées en capitaux propres	746 277	706 580
Dont actifs dépréciés	185	43
Dont titres à revenu fixe dépréciés	11 854	10 477
Dont dépréciation	-15 187	-13 603
Dont titres de participation cotés	0	0

### 5b - Liste des principales participations non consolidées

	% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Caisse Centrale Crédit Mutuel	7,08%	398 600	5 661 900	30 600	18 700
BFCM	0,84%	4 332 699	162 382 199	613 947	649 396
SA GACM	8,20%	2 825 973	2 919 998	236 328	230 649
SA ACM IARD	3,60%	1 803 001	4 341 673	2 165 744	296 277
SA EURO INFORMATION	7,61%	710 759	842 441	854 781	75 333
SNC SIDEL	50,00%	184	590	58	31
SAS PATRIMONIALE 72	11,00%	1 455	6 189	334	52
OCEAN PARTICIPATIONS	10,00%	49 826	51 314	1 898	2 333

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2012 (chiffres CNC).

## NOTE 6 – Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan

<b>31.12.2013</b>				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
<i>Disponibles à la vente</i>	584 917	0	1 038 720	1 623 637
- Effets publics & valeurs assimilées - DALV	178 038	0	0	178 038
- Obligations & autres titres à revenu fixe – DALV	213 349	0	0	213 349
- Actions & autres titres à revenu variable – DALV	193 530	0	23 336	216 866
- Participations & ATDLT – DALV	0	0	11 965	11 965
- Parts entreprises liées – DALV	0	0	1 003 419	1 003 419
<i>Transaction / JVO</i>	0	14 778	0	14 778
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	14 778	0	14 778
<i>Instruments dérivés de couverture</i>	0	96 589	0	96 589
<b>Total</b>	<b>584 917</b>	<b>111 367</b>	<b>1 038 720</b>	<b>1 735 004</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<i>Transaction / JVO</i>	0	13 361	0	13 361
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	13 361	0	13 361
<i>Instruments dérivés de couverture</i>	0	117 738	0	117 738
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>131 099</b>	<b>0</b>	<b>131 099</b>

---

---

**31.12.2012**

---

---

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
--	----------	----------	----------	-------

---

**Actifs financiers**

<i>Disponibles à la vente</i>	525 663	0	996 448	1 522 111
- Effets publics & valeurs assimilées - DALV	115 043	0	0	115 043
- Obligations & autres titres à revenu fixe – DALV	238 821	0	112	238 933
- Actions & autres titres à revenu variable – DALV	171 799	0	23 111	194 910
- Participations & ATDLT – DALV	0	0	10 902	10 902
- Parts entreprises liées – DALV	0	0	962 323	962 323
<i>Transaction / JVO</i>	0	15 270	311	15 581
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	0	0	311	311
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	0	15 270	0	15 270
<i>Instruments dérivés de couverture</i>	0	141 787	0	141 787
<b>Total</b>	<b>525 663</b>	<b>157 057</b>	<b>996 759</b>	<b>1 679 479</b>

---

**Passifs financiers**

<i>Transaction / JVO</i>	0	14 182	0	14 182
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	0	14 182	0	14 182
<i>Instruments dérivés de couverture</i>	0	153 827	0	153 827
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>168 009</b>	<b>0</b>	<b>168 009</b>

---

---

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables,

- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

### Hiérarchie de la Juste Valeur – Détail du niveau 3

<b>31.12.2013</b>	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Rembts	Transfert	Gains & Pertes en résultat	Gains & Pertes en capitaux propres	Autres movts	Clôture
<b>Disponible à la vente</b>	<b>996 448</b>	<b>6 440</b>	<b>2 267</b>	<b>-27</b>	<b>-5 354</b>	<b>0</b>	<b>-162</b>	<b>39 380</b>	<b>-272</b>	<b>1 038 720</b>
-Oblig. Et autres TRF	112	0	0	0	-112	0	0	0	0	0
-Actions, TAP et autres TRV – DALV	23 111	3 693	0	0	-3 628	0	0	160	0	23 336
-Participations & ATDLT-DALV	10 902	2 747	0	-27	-1 614	0	-162	389	-270	11 965
-Parts entreprises liées-DALV	962 323	0	2 267	0	0	0	0	38 831	-2	1 003 419
<b>-Transaction JVO</b>	<b>311</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-311</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>31.12.2012</b>	Ouverture	Achats	Emissions	Ventes	Rembts	Transfert	Gains & Pertes en résultat	Gains & Pertes en capitaux propres	Autres mouvements	Clôture
<b>Disponible à la vente</b>	<b>1 024 963</b>	<b>8 813</b>	<b>142</b>	<b>-569</b>	<b>-1 827</b>	<b>0</b>	<b>-44</b>	<b>35 300</b>	<b>270</b>	<b>996 448</b>
-Oblig. Et autres TRF	156	0	0	0	0	0	-44	0	0	112
-Actions, TAP et autres TRV – DALV	16 813	7 533	0	0	-1 827	0	0	592	0	23 111
-Participations & ATDLT-DALV	9 942	1 280	0	-569	0	0	0	-21	270	10 902
-Parts entreprises liées-DALV	998 052	0	142	0	0	0	0	-35 871	0	962 323
<b>-Transaction JVO</b>	<b>342</b>	<b>311</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-342</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>311</b>

## NOTE 7 – Compensation des actifs et passifs financiers

31.12.2013	Montant brut des actifs financiers	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan		
			Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)
<b>Actifs financiers</b>					
Dérivés.....	111 367	111 367	- 109 950	0	- 1 417
Pensions.....	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>111 367</b>	<b>111 367</b>	<b>- 109 950</b>	<b>0</b>	<b>- 1 417</b>

31.12.2013	Montant brut des passifs financiers	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan		
			Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)
<b>Passifs financiers</b>					
Dérivés.....	131 099	131 099	- 109 950	0	- 16 966
Pensions.....	239 357	239 357	0	-239 357	0
<b>Total</b>	<b>370 456</b>	<b>370 456</b>	<b>- 109 950</b>	<b>-239 357</b>	<b>- 16 966</b>

31.12.2012	Montant brut des actifs financiers	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan		
			Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers reçus en garantie	Trésorerie reçue (cash collateral)
<b>Actifs financiers</b>					
Dérivés.....	157 057	157 057	-155 969	0	- 1 088
Pensions.....	3	3	0	-3	0
<b>Total</b>	<b>157 060</b>	<b>157 060</b>	<b>- 155 969</b>	<b>-3</b>	<b>- 1 088</b>

31.12.2012	Montant brut des passifs financiers	Montants nets présentés au bilan	Montants liés non compensés au bilan		
			Impact des conventions-cadre de compensation	Instruments financiers donnés en garantie	Trésorerie versée (cash collateral)
<b>Passifs financiers</b>					
Dérivés.....	168 009	168 009	- 155 969	0	- 11 457
Pensions.....	103 722	103 722	0	-100 382	- 3 340
<b>Total</b>	<b>271 731</b>	<b>271 731</b>	<b>- 155 969</b>	<b>-100 382</b>	<b>- 14 797</b>

## NOTE 8 – Clientèle

### 8a – Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2013	31.12.2012
Créances saines.....	8 662 389	8 358 872
. Créances commerciales.....	65 543	44 845
. Autres concours à la clientèle.....	8 572 660	8 289 229
- crédits à l'habitat.....	5 591 675	5 342 122
- autres concours et créances diverses dont pensions.....	2 980 985	2 947 107
. Créances rattachées.....	24 186	24 798
Créances d'assurance et réassurance.....	0	0
Créances dépréciées sur base individuelle.....	182 336	177 673
<b>Créances brutes.....</b>	<b>8 844 725</b>	<b>8 536 545</b>
Provisions individuelles.....	-94 622	-91 400
Provisions collectives.....	-8 364	-7 397
<b>TOTAL</b>	<b>8 741 739</b>	<b>8 437 748</b>
dont prêts subordonnés.....	0	0

Opérations de location financement avec la clientèle : Néant.

### 8b- Dettes envers la clientèle

	31.12.2013	31.12.2012
. Comptes d'épargne à régime spécial.....	5 184 353	4 991 234
- à vue.....	3 357 005	3 260 108
- à terme.....	1 827 348	1 731 126
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne.....	1 980	4 161
Sous-total.....	<b>5 186 333</b>	<b>4 995 395</b>
. Comptes à vue.....	1 420 523	1 302 434
. Comptes et emprunts à terme.....	1 264 250	1 303 791
. Pensions.....	0	0
. Dettes rattachées .....	21 943	22 370
. Dettes d'assurance et de réassurance.....	0	0
Sous-total.....	<b>2 706 716</b>	<b>2 628 595</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 893 049</b>	<b>7 623 990</b>



## NOTE 9 – Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31.12.2013	31.12.2012
. Titres.....	72 001	91 190
- Effets publics.....	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe.....	72 001	91 190
. Cotés.....	61 768	70 399
. Dépréciés.....	10 233	20 791
. Créances rattachées.....	149	68
<b>TOTAL Brut</b>	<b>72 150</b>	<b>91 258</b>
dont actifs dépréciés	10 224	20 772
Provisions pour dépréciation	-7 901	-15 348
<b>TOTAL Net</b>	<b>64 249</b>	<b>75 910</b>

## NOTE 10 - Cadrage des provisions pour dépréciation

	31.12.2012	Dotation	Reprise	Autres	31.12.2013
Prêts et créances sur la clientèle.....	-98 797	-30 303	26 114	0	-102 986
Titres en AFS "disponibles à la vente" TRF	-10 365	-2 381	512	427	-11 807
Titres en AFS "disponibles à la vente" TRV	-3 238	-155	13	0	-3 380
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"..	-15 348	-319	7 766	0	-7 901
<b>Total</b>	<b>-127 748</b>	<b>-33 158</b>	<b>34 405</b>	<b>427</b>	<b>-126 074</b>

## NOTE 11 – Dettes représentées par un titre

	31.12.2013	31.12.201
Bons de caisse.....	77 826	67 281
TMI & TCN.....	1 965 677	2 017 844
Dettes rattachées.....	27 275	24 954
<b>TOTAL</b>	<b>2 070 778</b>	<b>2 110 079</b>

## NOTE 12 – Impôts

### 12a – Impôts courants

	31.12.2013	31.12.2012
Actif (par résultat).....	67 574	77 834
Passif (par résultat).....	28 433	27 736

### 12b – Impôts différés

	31.12.2013	31.12.2012
Actif (par résultat).....	37 429	31 533
Actif (par capitaux propres).....	0	0
Passif (par résultat).....	0	0
Passif (par capitaux propres).....	43 138	37 098

#### Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	13			
. Différences temporaires sur			31 533	37 098
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente		43 459	0	37 098
- Autres gains/pertes latentes ou différés	321			
- provisions	22 166		16 870	0
- autres décalages temporaires	15 250		14 663	0
. Compensation	-321	-321		
<b>Total des actifs et passifs d'impôts différés</b>	<b>37 429</b>	<b>43 138</b>	<b>31 533</b>	<b>37 098</b>

## NOTE 13 – Comptes de régularisation et actifs et passifs divers

### 13a – Comptes de régularisation et actifs divers

	31.12.2013	31.12.2012
<b>Comptes de régularisation actif</b>		
Valeurs reçues à l'encaissement.....	19 221	19 479
Comptes d'ajustement sur devises.....	4	4
Produits à recevoir.....	4 277	3 556
Comptes de régularisation divers.....	58 374	20 475
<b>Sous-total</b>	<b>81 876</b>	<b>43 514</b>
<b>Autres actifs</b>		
Dépôts de garantie versés.....	27 006	14 659
Débiteurs divers.....	78 171	76 322
<b>Sous-total</b>	<b>105 177</b>	<b>90 981</b>
<b>Total</b>	<b>187 053</b>	<b>134 495</b>

### 13b- Comptes de régularisation et passifs divers

	31.12.2013	31.12.2012
<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	1	14
Charges à payer.....	6 335	6 207
Produits constatés d'avance.....	76 607	85 971
Comptes de régularisation divers.....	16 790	13 556
<b>Sous-total</b>	<b>99 733</b>	<b>105 748</b>
<b>Autres passifs</b>		
Versements restant à effectuer sur titres.....	0	0
Créditeurs divers.....	53 225	46 770
<b>Sous-total</b>	<b>53 225</b>	<b>46 770</b>
<b>Autres passifs d'assurance</b>		
Dépôts et cautionnements reçus.....	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>152 958</b>	<b>152 518</b>

## NOTE 14 – Participation dans les entreprises mises en équivalence

Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE : Néant.

## NOTE 15 – Immeubles de placement

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Autres Variations	31.12.2013
Coût historique.....	1 255	0	-97	0	1 158
Amortissement et dépréciation.	-674	-36	94	0	-616
<b>Montant net</b>	<b>581</b>	<b>-36</b>	<b>-3</b>	<b>0</b>	<b>542</b>

## NOTE 16 – Immobilisations corporelles et incorporelles

### 16a – Immobilisations corporelles

	31.12.2012	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2013
<b>Coût historique</b>					
Terrains d'exploitation.....	2 233	250	-12	0	2 471
Constructions d'exploitation.....	103 254	5 503	-3 171	0	105 586
Autres immobilisations corporelles.	19 563	4 731	-5 409	0	18 885
<b>Total</b>	<b>125 050</b>	<b>10 484</b>	<b>-8 592</b>	<b>0</b>	<b>126 942</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>					
Constructions d'exploitation.....	-58 407	-6 243	2 964	0	-61 686
Autres immobilisations corporelles.	-15 588	-820	403	0	-16 005
<b>Total</b>	<b>-73 995</b>	<b>-7 063</b>	<b>3 367</b>	<b>0</b>	<b>-77 691</b>
<b>Montant net</b>	<b>51 055</b>	<b>3 421</b>	<b>-5 225</b>	<b>0</b>	<b>49 251</b>

Dont immeubles loués en location financement : Néant.

## 16b – Immobilisations incorporelles

	31.12.2012	Acquisitions	Cessions	31.12.2013
<b>Coût historique</b>				
. Immobilisations acquises.....	3 115	2	0	3 117
- logiciels.....	29	0	0	29
- autres.....	3 086	2	0	3 088
<b>Total</b>	<b>3 115</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3 117</b>
<b>Amortissement et dépréciation</b>				
. Immobilisations acquises.....	-3 109	-1	0	-3 110
- logiciels.....	-29	0	0	-29
- autres.....	-3 080	-1	0	-3 081
<b>Total</b>	<b>-3 109</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>-3 110</b>
<b>Montant net</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>7</b>

## NOTE 17 – Ecart d'acquisition

Néant.

## NOTE 18 – Provisions techniques des contrats d'assurance

Néant.

## NOTE 19 – Provisions et passifs éventuels

	31.12.2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2013
<b>Provisions pour risques.....</b>	<b>22 269</b>	<b>11 677</b>	<b>-1 243</b>	<b>-7 061</b>	<b>0</b>	<b>25 642</b>
Sur engagements par signature....	1 692	976	0	-820	0	1 848
Provision pour impôts.....	1 826	0	0	-1 826	0	0
Provisions pour litiges.....	3 088	1 685	-38	-482	0	4 253
Provisions pour risques/créances diverses.....	15 663	9 016	-1 205	-3 933	0	19 541
<b>Autres provisions.....</b>	<b>20 120</b>	<b>1 246</b>	<b>-2 823</b>	<b>-5 824</b>	<b>0</b>	<b>12 719</b>
Provision pour épargne logement	4 806	875	0	-2	0	5 679
Provision pour éventualités div.	10 105	148	-2 823	-4 198	0	3 232
Autres provisions.....	5 209	223	0	-1 624	0	3 808
<b>Provisions pour médaille du travail.....</b>	<b>1 022</b>	<b>403</b>	<b>-82</b>	<b>-24</b>	<b>845</b>	<b>2 164</b>
<b>Total</b>	<b>43 411</b>	<b>13 326</b>	<b>-4 148</b>	<b>-12 909</b>	<b>845</b>	<b>40 525</b>

	31.12.2011	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	31.12.2012
<b>Provisions pour risques.....</b>	<b>22 724</b>	<b>11 081</b>	<b>-83</b>	<b>-11 453</b>	<b>22 269</b>
Sur engagements par signature....	1 486	785	0	-579	1 692
Provision pour impôts.....	2 584	0	0	-758	1 826
Provisions pour litiges.....	2 102	1 565	-83	-496	3 088
Provisions pour risques/créances diverses.....	16 552	8 731	0	-9 620	15 663
<b>Autres provisions.....</b>	<b>23 659</b>	<b>2 108</b>	<b>-54</b>	<b>-5 893</b>	<b>20 120</b>
Provision pour épargne logement	6 406	0	0	-1 600	4 806
Provision pour éventualités div.	12 394	2 058	-54	-4 293	10 105
Autres provisions.....	5 159	50	0	0	5 209
<b>Provisions pour médaille du travail .....</b>	<b>938</b>	<b>163</b>	<b>-78</b>	<b>-1</b>	<b>1 022</b>
<b>Total</b>	<b>47 621</b>	<b>13 352</b>	<b>-215</b>	<b>-17 347</b>	<b>43 411</b>

Tableau des provisions PEL/CEL

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des PEL sur la phase épargne.....	389 900	494 690	217 222	1 101 812
Montant des provisions sur PEL.....	0	0	1 723	1 723
Montant des encours collectés au titre des CEL sur la phase épargne.....				179 198
Montant des provisions sur CEL.....				2 229
Dotations Provisions EL.....				(875)
Reprises Provisions EL.....				2
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des PEL/CEL.....				(63 662)
Montant des provisions sur prêts PEL/CEL.....				1 727

Engagements de retraites et avantages similaires

	31.12.2012	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31.12.2013
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite.....	0	402	845	1 247
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme).....	1 022	1	-106	917

Régime à prestations définies : Principales hypothèses actuarielles retenues

	31.12.2013	31.12.2012
Taux d'actualisation (1)	3,00 %	2,8 %
Taux attendu d'augmentation des salaires	1,70 %	2,1 %

(1) Le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé, estimé à partir de l'indice Iboxx.

Indemnités de fin de carrière

Variation de la dette actuarielle	31.12.2012	Charges d'intérêt	Coût services rendus de la période	Ecarts actuariels suite changt hypo. Démo.	Ecarts actuariels suite changt hypo. financières	Paiement au bénéficiaires	31.12.2013
Engagements	8 831	244	402	-27	334	-676	9 108
Contrat d'assurance	8 541	246				-676	8 111
Provision	290						997

Variation de la dette actuarielle	31.12.2011	Charges d'intérêt	Coût services rendus de la	Ecarts actuariels suite changt hypo.	Ecarts actuariels suite changt hypo.	Paiement au bénéficiaires	31.12.2012
-----------------------------------	------------	-------------------	----------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------	------------



		période	Démo.	financières	
Engagements	8 114	259	458		8 331
Contrat d'assurance	8 724	393		-576	8 541
Provision					290

Position nette	31.12.2012	31.12.2013
Dette actuarielle	9 108	8 831
Juste valeur des actifs du régime	8 111	9 098
Solde net	-250	-267

31.12.2013				
Détails de la juste valeur des actifs du régime	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres
Actifs cotés sur un marché actif				
Actifs non cotés sur un marché actif				8 111
Total				8 111

31.12.2012				
Détails de la juste valeur des actifs du régime	Titres de dettes	Instruments de capitaux propres	Immobilier	Autres
Actifs cotés sur un marché actif				
Actifs non cotés sur un marché actif				8 541
Total				8 541

**NOTE 20 – Dettes subordonnées :** Néant.

## NOTE 21 – Réserves liées au capital et réserves

### 21a – Capitaux propres part du groupe (hors résultat et gains et pertes latents)

	31.12.2013	31.12.2012
. Capital et réserves liées au capital.....	354 003	362 244
- Capital.....	344 440	352 681
- Prime d'émission, apport, fusion, scission, conversion.....	9 563	9 563
. Réserves consolidées.....	781 486	723 084
- Autres réserves (dont effets liés à la première application).....	781 485	723 083
- Report à nouveau.....	1	1
<b>Total</b>	<b>1 135 489</b>	<b>1 085 328</b>

Les Caisses Locales sont des sociétés coopératives à capital variable et à responsabilité statutairement limités dont le capital est détenu uniquement par leurs sociétaires (clients) ; la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est une société coopérative anonyme à capital variable dont le capital est détenu d'une part par les caisses locales et d'autre part par les administrateurs et par les Assurances du Crédit Mutuel Vie (société d'assurance mutuelle).

### 21b – Gains ou pertes latents ou différés

	31.12.2013	31.12.2012
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- actifs disponibles à la vente.....	746 277	706 580
- dérivés de couverture (CFH).....	0	0
- écarts actuariels sur les régimes à prestations définies.....	-524	0
<b>Total</b>	<b>745 753</b>	<b>706 580</b>

\* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflet

## NOTE 22 – Engagements donnés et reçus

<b>Engagements donnés</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissements de crédit.....	47 513	45 013
Engagements en faveur de la clientèle.....	1 147 055	1 066 106
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit.....	194	150
Engagements d'ordre de la clientèle.....	215 622	170 563
<b>Engagements sur titres</b>		
Autres engagements donnés.....	31 166	67 013
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements reçus d'établissement de crédit.....	2 460	0
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit.....	1 403 827	1 315 301
Engagements reçus de la clientèle.....	159 161	148 249
<b>Engagements sur titres</b>		
Autres engagements reçus.....	18 934	17 578

<b>Titres et valeurs donnés en pension</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Actifs donnés en pension	246 738	108 016
Passifs associés	239 109	103 291
<b>Total</b>	<b>485 847</b>	<b>211 307</b>

### Autres Actifs donnés en garantie de passif

	31.12.2013	31.12.2012
Titres prêtés.....	0	0
Dépôts de garantie sur opération de marché...	27 006	14 659
<b>Total</b>	<b>27 006</b>	<b>14 659</b>

Pour son activité de refinancement, le Groupe procède à la mise en pension de titres de dettes et/ou de capitaux propres. Elle se traduit par le transfert de la propriété de titres que le bénéficiaire peut à son tour prêter. Les coupons ou dividendes bénéficient à l'emprunteur. Ces opérations sont soumises à appels de marge et le groupe est exposé à la non restitution des titres.

Au 31.12.2013, la juste valeur des actifs donnés en pension s'élève à 246.738 K€

## II. Notes relatives au compte de résultat

### NOTE 23 – Intérêts et produits / charges assimilés

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
. Etablissements de crédit & banques centrales.....	46 646	-19 298	51 193	-16 841
. Clientèle.....	334 702	-156 750	335 129	-173 653
. Instruments dérivés de couverture.....	49 404	-63 522	60 887	-60 752
. Actifs financiers disponibles à la vente.....	10 104		10 179	
. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance .....	882		2 196	
. Dettes représentées par un titre.....		-47 292		-56 637
<b>TOTAL</b>	<b>441 738</b>	<b>-286 862</b>	<b>459 584</b>	<b>-307 883</b>
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	392 334	-223 340	398 697	-247 131
Dont intérêts sur passifs au cout amorti		-223 340		-247 131

## NOTE 24 – Commissions

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit.....	1 453	-122	1 679	-76
Clientèle.....	38 155	-696	30 465	-14
Titres.....	5 200	-208	5 372	-202
<i>Dont activités gérées pour compte de tiers.....</i>	3 350		3 771	
Instruments dérivés.....	23	0	33	0
Change .....	53	0	67	0
Engagements de financement et de garantie.....	0	-2	0	-2
Prestations de services.....	79 957	-15 531	77 350	-14 171
<b>TOTAL</b>	<b>124 841</b>	<b>-16 559</b>	<b>114 966</b>	<b>-14 465</b>

## NOTE 25 – Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2013	31.12.2012
Instruments de transaction.....	413	-1 804
Instruments à la juste valeur sur option.....	0	0
Inefficacité des couvertures.....	-6 103	-6 904
. Sur couverture de flux de trésorerie (CFH).....	0	0
. Sur couverture de juste valeur (FVH).....	-6 103	-6 904
- variations juste valeur des éléments couverts.	2 414	1 307
- variations juste valeur des éléments de couverture	-8 517	-8 211
Résultat de change.....	13	-85
<b>Total des variations de juste valeur</b>	<b>-5 677</b>	<b>-8 793</b>
dont dérivés de transaction.....	375	-1 878
dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché :	0	0

**NOTE 26 – Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente**

<b>31.12.2013</b>				
	<b>Dividendes</b>	<b>PV/MV réalisées</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Total</b>
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe.....		120	0	120
. Actions et autres titres à revenu variable.....	600	5 208	0	5 808
. Titres immobilisés.....	32 041	86	2 349	34 476
. Autres.....	0	-2 415	0	-2 415
<b>Total</b>	<b>32 641</b>	<b>2 999</b>	<b>2 349</b>	<b>37 989</b>

  

<b>31.12.2012</b>				
	<b>Dividendes</b>	<b>PV/MV réalisées</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Total</b>
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe.....		-548	0	-548
. Actions et autres titres à revenu variable.....	669	5 244	0	5 913
. Titres immobilisés.....	27 094	123	4 040	31 257
. Autres.....	0	-4 987	0	-4 987
<b>Total</b>	<b>27 763</b>	<b>-168</b>	<b>4 040</b>	<b>31 635</b>

## NOTE 27 – Produits / Charges des autres activités

	31.12.2013	31.12.2012
<b>Produits des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance : .....	0	0
. Immeubles de placements :	0	
- reprises de provisions/amortissements.....	0	0
- plus values de cession.....	0	0
. Charges refacturées.....	88	27
. Autres produits.....	2 482	1 557
	<b>Sous-total</b>	<b>2 570</b>
		<b>1 584</b>
<b>Charges des autres activités</b>		
. Contrats d'assurance : .....	0	0
. Immeubles de placement : .....	-36	-44
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu).....	-36	-44
- moins values de cession.....	0	0
. Autres charges.....	-807	-3 030
	<b>Sous-total</b>	<b>-843</b>
		<b>-3 074</b>
	<b>Total autres produits nets / autres charges nettes</b>	<b>1 727</b>
		<b>-1 490</b>

**Produits nets des activités d'assurance : Néant**

## NOTE 28 – Frais généraux

	31.12.2013	31.12.2012
Charges de personnel	-115 950	-113 486
Autres charges	-58 140	-56 833
<b>TOTAL</b>	<b>-174 090</b>	<b>-170 319</b>

**28a- Charges de personnel**

	31.12.2013	31.12.2012
Salaires et traitements.....	-63 873	-63 242
Charges sociales.....	-29 613	-30 065
Intéressement et participation des salariés.....	-12 395	-11 295
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....	-10 069	-8 884
<b>TOTAL</b>	<b>-115 950</b>	<b>-113 486</b>

Effectifs moyens

	31.12.2013	31.12.2012
Techniciens de la banque.....	1 136	1 133
Cadres.....	539	543
<b>Total</b>	<b>1 675</b>	<b>1 676</b>

Aucune charge n'est provisionnée ni enregistrée au titre du droit individuel à la formation (DIF).

**28b- Autres charges d'exploitation**

	31.12.2013	31.12.2012
Impôts et taxes.....	-6 031	-6 575
Services extérieurs.....	-45 060	-43 524
Autres charges diverses.....	15	43
<b>Total</b>	<b>-51 076</b>	<b>-50 056</b>

Montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat :

En K€	31.12.2013	31.12.2012
Mazars, Tour Exaltis 61, 92400 Courbevoie.....	143	133
Cifralex, 92 avenue Robert Buron, 53000 Laval.....	94	90



## 28c- Dotations/reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

	31.12.2013	31.12.2012
Amortissements :	-7 064	-6 785
- immobilisations corporelles	-7 063	-6 785
- immobilisations incorporelles	-1	0
Dépréciations :	0	8
- immobilisations incorporelles	0	8
<b>Total</b>	<b>-7 064</b>	<b>-6 777</b>

## NOTE 29 – Coût du risque

31.12.2013	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couverts	Créances irrecouvrables non couverts	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-29 497	25 212	-5 276	-3 578	485	-12 654
. Location financement	0	0	0	0	0	0
. Autres clientèle	-29 497	25 212	-5 276	-3 578	485	-12 654
<b>Sous total</b>	<b>-29 497</b>	<b>25 212</b>	<b>-5 276</b>	<b>-3 578</b>	<b>485</b>	<b>-12 654</b>
HTM - DJM	-319	7 766	0	0	0	7 447
AFS - DALV	-2 381	512	-951	0	0	-2 820
Autres	-9 993	5 958	0	0	0	-4 035
<b>Total</b>	<b>-42 190</b>	<b>39 448</b>	<b>-6 227</b>	<b>-3 578</b>	<b>485</b>	<b>-12 062</b>

<b>31.12.2012</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Créances irrécouvrables couvertes</b>	<b>Créances irrécouvrables non couvertes</b>	<b>Recouvrement sur créances apurées</b>	<b>TOTAL</b>
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Clientèle	-29 421	24 303	-6 361	-1 416	703	-12 192
. Location financement	0	0	0	0	0	0
. Autres clientèle	-29 421	24 303	-6 361	-1 416	703	-12 192
<b>Sous total</b>	<b>-29 421</b>	<b>24 303</b>	<b>-6 361</b>	<b>-1 416</b>	<b>703</b>	<b>-12 192</b>
HTM - DJM	-3 831	6 161	0	0	0	2 330
AFS - DALV	-44	12 000	-16 459	0	0	-4 503
Autres	-9 517	10 199	0	0	0	682
<b>Total</b>	<b>-42 813</b>	<b>52 663</b>	<b>-22 820</b>	<b>-1 416</b>	<b>703</b>	<b>-13 683</b>

### NOTE 30 – Gains ou pertes sur autres actifs

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Immobilisations corporelles & incorporelles	284	515
. MV de cession	-187	-202
. PV de cession	471	717
<b>TOTAL</b>	<b>284</b>	<b>515</b>

### NOTE 31 – Variations de valeur des écarts d'acquisition

Néant.

### NOTE 32 – Impôts sur les bénéfices

#### Décomposition de la charge d'impôt

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Charge d'impôt exigible	-32 585	-32 546
Charge d'impôt différé	5 896	4 606
Ajustements au titre des exercices antérieurs	258	4 052
<b>TOTAL</b>	<b>-26 431</b>	<b>-23 888</b>

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31.12.2013	31.12.2012
Taux d'impôt théorique	38,00%	36,10%
Impact du taux réduit s/PV à long terme	-0,03%	-0,03%
Décalages permanents	-8,52%	-6,93%
Autres	-5,71%	-2,62%
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>23,74 %</b>	<b>26,52%</b>
<b>Résultat taxable</b>	<b>111 329</b>	<b>90 067</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>-26 431</b>	<b>-23 888</b>

3. Notes relatives à l'état du résultat net et des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres

**NOTE 33– Recyclage de gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres**

	31.12.2013	31.12.2012
	Mouvements	Mouvements
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Reclassement vers le résultat	-3 510	-3 097
Autres mouvements	43 244	-21 211
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-524	
<b>TOTAL</b>	<b>39 210</b>	<b>-24 308</b>

**NOTE 34 – Variation des gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres**

	31.12.2013			31.12.2012		
	Valeur brute	Impôts	Valeur nette	Valeur brute	Impôts	Valeur nette
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	46 095	-6 361	39 734	-12 621	-11 687	-24 308
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-845	321	-524			
<b>Total</b>	<b>45 250</b>	<b>-6 040</b>	<b>39 210</b>	<b>-12 621</b>	<b>-11 687</b>	<b>-24 308</b>

# Exposition aux risques

## Note R1 – Ratios règlementaires

### *Fonds propres*

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les groupes bancaires doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment, des entreprises d'assurances, consolidées comptablement par intégration globale et prudemment par mise en équivalence.

Le ratio global de couverture définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base, des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mises en équivalence).

Depuis le 1er janvier 2006, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie calcule le ratio global de couverture des fonds propres sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation de réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

## Note R2 – Suivi du risque de crédit

### *Politique de gestion des risques*

La politique générale des risques du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est déterminée par la Direction Générale et validée par le Conseil d'Administration. Les décisions sont issues des orientations fournies par les directions centrales qui s'appuient sur les travaux de comités techniques, groupes de travail et autres structures pérennes. Le groupe privilégie les solutions locales, adaptées à la situation des entités qui portent le risque.

### *Risque de crédit*

La politique de risque crédit du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est intégrée au sein du dispositif de suivi du risque crédit du groupe CM-CIC. Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est donc partie prenante des différents dispositifs qui sont déployés au niveau national.

Ainsi, un outil « Restitutions » permet de disposer d'une cartographie exhaustive des risques de crédit auxquels le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est exposé (ventilés par produits, marchés, types de garantie, etc.).

L'analyse et le suivi des risques interbancaires du groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie s'appuient sur la structure spécifique du groupe CM CIC (« Information Financière Contrepartie » - IFC -). L'IFC propose, chaque année, pour le groupe, des limites globales adéquates sur les établissements bancaires. Elle bénéficie d'outils internes dont notamment un système de notation des contreparties, et un site intranet mettant à disposition de l'ensemble du groupe toutes les informations traitées.

Au vu des analyses de cette cellule, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie définit ensuite ses propres limites opérationnelles, validées par les Conseils d'administration. L'IFC maintient une surveillance du respect des limites globales et de l'exposition globale du CMCIC avec un suivi quotidien. Tout événement négatif affectant un établissement bancaire entraîne une alerte des correspondants concernés au sein du groupe.

### Arriérés de paiement et encours dépréciés bénéficiant de garanties reçues

En K€	31.12.2013					VNC des actifs dépréciés	Total actifs faisant objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres réhaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	<3 mois	>3 mois <6mois	>6mois <1 an	>1 an	Total			
<b>Instruments de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 379</b>	<b>2 379</b>	<b>0</b>
Etablissements de Crédit	0	0	0	0	0	47	47	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0	2 332	2 332	0
<b>Prêts et avances</b>	<b>100 742</b>	<b>738</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>101 480</b>	<b>87 714</b>	<b>189 194</b>	<b>126 873</b>
Institutions non établissements crédits	9 582	0	0	0	9 582	0	9 582	0
Grandes entreprises	14 543	0	0	0	14 543	10 223	24 766	8 468
Clientèle de détail	76 617	738	0	0	77 355	77 491	154 846	118 405

En K€	31.12.2012					VNC des actifs dépréciés	Total actifs faisant objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres réhaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
	<3 mois	>3 mois <6mois	>6mois <1 an	>1 an	Total			
<b>Instruments de dettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 555</b>	<b>5 555</b>	<b>0</b>
Etablissement de Crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0	5 555	5 555	0
<b>Prêts et avances</b>	<b>127 552</b>	<b>1 003</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>128 555</b>	<b>86 273</b>	<b>214 828</b>	<b>139 129</b>
Institutions non établissements crédits	10 000	0	0	0	10 000	0	10 000	0
Grandes entreprises	13 930	0	0	0	13 930	12 888	26 818	10 503
Clientèle de détail	103 622	1 003	0	0	104 625	73 385	178 010	128 626

### Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant, notamment, la production, une ventilation des crédits, une présentation des encours risqués. Les grands risques sont également suivis, et intègrent la notion d'entités consolidées. Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, aux travers de divers comités et lors des Conseils d'Administration.

## **Eléments d'information sur la gestion du risque**

### **Un système de cotation national déployé par tous les groupes**

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences règlementaires Bâle II, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux (de A à F), dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis, et F pour les contentieux).

Cette notation nationale, est appliquée à la totalité des engagements et est renouvelée mensuellement.

## **Traitement des encours de la Banque de détail**

### **Un traitement non centralisé des dossiers**

La structure décisionnelle du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'à la Direction Générale. Le système est organisé afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

La Direction des Engagements du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation, ou, le cas échéant, les chargés d'engagements collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de l'Inspection Générale, sur sélection de dossiers, et d'autre part au niveau des services d'engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle a posteriori.

### **Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation**

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du groupe Crédit Mutuel, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Les outils intègrent également la notion de contagion ; ils permettent d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées ; elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

## Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie, au travers de comités dédiés, a arrêté des limites de financement. Ces plafonds sont globalement établis en pourcentage de fonds propres et revus régulièrement.

Exposition	31.12.2013	31.12.2012
<b>Prêts et créances</b>		
Etablissements de crédit	2 495 640	2 627 241
Clientèle	8 844 725	8 536 545
<b>Exposition brute</b>	<b>11 340 365</b>	<b>11 163 786</b>
<b>Dépréciations</b>		
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-102 986	-98 797
<b>Exposition nette</b>	<b>11 237 379</b>	<b>11 064 989</b>

	31.12.2013 en %	31.12.2012 en %
<b>Répartition des crédits par type de clientèle</b>		
A-administrations et banques centrales	16,2%	16,9%
B-établissements (institutions)	6,3%	10,6%
C- entreprises (corporate)	7,4%	6,9%
D-clientèle de détail (retail)	70,1%	65,6%

	31.12.2013 en %	31.12.2012 en %
<b>Répartition géographique des prêts interbancaires</b>		
France	66,1%	49,0%
Europe hors France	27,2%	34,6%
Autres pays	6,7%	16,4%

	31.12.2012	31.12.2012
<b>Qualité des risques</b>		
Créances dépréciées individuellement	182 336	177 673
Provisions pour dépréciation individuelle	-94 622	-91 400
Provision collective des créances	-8 364	-7 397
<b>Taux de couverture global</b>	<b>56,5%</b>	<b>55,6%</b>
<b>Taux de couverture (provision individuelle seulement)</b>	<b>51,9%</b>	<b>51,4%</b>

	31.12.2013	31.12.2012
	en %	en %
<b>Structure des encours interbancaires par note</b>		
AAA et AA+	47,7%	33,0%
AA et AA-	6,3%	23,4%
A+ et A	28,5%	36,7%
A- et BBB+	7,1%	3,7%
BBB et en dessous	10,4%	3,2%

## Traitement de l'activité d'investissement pour compte propre

S'agissant des activités d'investissement pour compte propre, les équipes de la Direction Financière du groupe du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie gèrent 4 portefeuilles distincts, dont seul le Portefeuille de distribution génère un risque de crédit.

Le dispositif de suivi de la gestion des portefeuilles s'articule autour du Comité Stratégique présidé par le Directeur Général (l'organe exécutif) et le Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie (l'organe délibérant). Le Comité Stratégique définit l'allocation de fonds propres de chacune des activités financières ainsi que les limites dans lesquelles elles s'exercent. Ces décisions sont validées par le Conseil d'Administration.

Le Comité Stratégique délègue la gestion opérationnelle à des comités mensuels présidés par le Directeur Financier.

Le reporting de l'ensemble des activités financières est effectué sur une base mensuelle à travers une note destinée notamment à la Direction Générale.



## *Risques de gestion de bilan*

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie utilise les conventions groupe de gestion et de limites de risques qui sont référencées dans un "référentiel de gestion de bilan groupe" harmonisé au sein du groupe Crédit Mutuel-CIC.

Au sein du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, le rôle et les principes de fonctionnement de la gestion de bilan sont clairement définis :

- la gestion de bilan est identifiée comme une fonction distincte de l'activité de trésorerie et de gestion financière, disposant de moyens propres ;
- la gestion de bilan a pour objectif prioritaire l'immunisation des marges commerciales contre les variations de taux et de change et la stabilisation des résultats ;
- la gestion de bilan a aussi pour objectif de fournir les indicateurs de liquidité instantanée et dynamique permettant à la banque de faire face à ses obligations et la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- la gestion de bilan n'est pas un centre de profit mais une fonction au service de la rentabilité et de la stratégie de développement de la banque.

## *Risque de liquidité*

Comme tous les établissements de crédit, le groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Au sein du groupe, la Caisse Fédérale est en charge de la gestion du risque de liquidité. La mesure de ce risque est réalisée par la cellule ALM et les opérations de refinancement par le Service de Trésorerie et Gestion Financière.

Pour se refinancer le groupe dispose de plusieurs sources de financement :

- 1- un programme d'émissions de Titres de Créances Négociables. Ce programme bénéficie d'une notation individuelle de l'agence Standard & Poors de A-1 à court terme et A+ à long terme ;
- 2- une convention de financement conclue avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. Cette convention est non plafonnée pour financer les crédits octroyés à la clientèle du groupe du Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse Normandie et limitée à 1 500 M€ pour le financement de son portefeuille titres ;
- 3- un encours de créances hypothécaires mobilisables auprès de la CRH ;
- 4- un encours de titres de 662 M€ éligibles au refinancement de la Banque Centrale Européenne au 31.12.2013. Cet encours comprend les titres du Fct Zephyr.

Le dispositif de suivi du risque de liquidité s'appuie sur 2 comités :

- le comité de gestion de bilan trimestriel, présidé par le Directeur Général, est informé, par la cellule gestion de bilan, des conclusions des analyses des différents risques du bilan, y compris le risque de liquidité. Il donne éventuellement mandat au responsable des activités financières autonomes de procéder à des opérations de couvertures ;
- le comité de gestion de bilan mensuel a pour objet de faire un point sur les évolutions des marchés, et sur les opérations de couverture décidées en comité de gestion de bilan trimestriel. Il est présidé par le Directeur Financier. Il traite notamment du risque de liquidité.

Ces comités analysent principalement :

- la marge transformée regroupant :
  - à l'actif : le portefeuille de crédits à la clientèle, les emplois financiers constitués en période d'excédent de ressources, la centralisation 2 % auprès de la CNCM et les réserves obligatoires ;

- au passif : les dépôts à vue ainsi que la collecte d'épargne bancaire, les ressources financières nécessaires au financement des excédents d'emplois, les fonds propres alloués à la banque de détail nets des immobilisations (dont les encaisses).

Cette marge supporte le risque global de taux d'intérêt et fait l'objet d'analyses de la part de la cellule Gestion de Bilan.

- les marges dégagées sur le portefeuille d'allocation de long terme et sur le portefeuille autonome de crédit
- la liquidité du groupe à court, moyen et long terme, regroupant de fait l'activité de banque de détail et l'activité de gestion de portefeuille du Front Office.

L'encours de refinancement du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie au 31 décembre 2013 s'élevait à 2 514 M€, en diminution de -64 M€ par rapport au 31 décembre 2012.

Dans le cadre du respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, un suivi mensuel du coefficient de liquidité est exercé. Au 31 décembre 2013, ce coefficient s'élevait à 139 %.

**Ventilation des maturités pour le risque  
de liquidité**

**31.12.2013**

	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans	Indéterm.	Total
<b>Maturités résiduelles contractuelles</b>								
<b>Actif</b>								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	6 225	13	233	267	1 118	6 992	-	14 778
Dérivés utilisés à des fins de couverture (actifs)	33	651	4 446	7 335	36 462	47 662	-	96 589
Actifs fin. Disponibles à la vente	10 455	4 553	39 310	25 525	210 218	104 178	1 229 398	1 623 637
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	777 165	219 431	768 045	888 472	1 992 782	6 591 398	15	11 237 308
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	4 978	14 833	13 775	30 663	-	64 249
Autres actifs (sans analyse et par part.)	23 834	155 490	-	-	-	7 500	-	186 824
<b>Passif</b>								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	6 181	12	129	128	625	6 286	-	13 361
Dérivés utilisés à des fins de couverture (passifs)	470	2 554	7 755	16 603	66 412	23 944	-	117 738
<b>Passifs fin. évalués au coût amorti</b>	<b>5 579 026</b>	<b>420 025</b>	<b>801 077</b>	<b>819 605</b>	<b>1 828 943</b>	<b>1 650 558</b>	<b>71 350</b>	<b>11 170 584</b>
<i>Dépôts d'administrations centrales</i>	12 781	-	1 059	2 102	123	6	-	16 071
<i>Dépôts d'établissements de crédit</i>	71 203	19 469	262 508	139 836	174 359	542 142	-	1 209 517
<i>Dépôts d'institutions non éts de crédit</i>	4 006	-	320	426	-	4	-	4 756
<i>Dépôts de grandes entreprises</i>	213 505	4 959	17 577	85 476	60 768	11 538	-	393 823
<i>Dépôts de la clientèle de détail</i>	5 135 269	93 373	151 577	396 316	1 102 388	596 717	-	7 475 640
<i>Titres de dette, y compris les obligations</i>	142 262	302 224	368 036	195 449	491 305	500 151	71 350	2 070 777
<b>Autres engagements</b>	<b>2 351 268</b>	<b>117 220</b>	<b>734 252</b>	<b>7 157</b>	<b>18 914</b>	<b>43 977</b>	<b>44 761</b>	<b>3 317 459</b>

## Risque de taux

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie applique les dispositions du socle commun au groupe CM-CIC pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement, les scénarii, les remboursements anticipés), qui se mesure hors activités de marché, ces dernières faisant l'objet d'un dispositif de suivi spécifique.

Le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie a adopté un système de limites revues annuellement. Ces limites, fixées par rapport aux fonds propres et au coefficient d'exploitation, font l'objet d'un suivi régulier.

Les décisions prises au sein du Comité ALM trimestriel sont présentées au Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Maine-Anjou et Basse-Normandie pour validation.

La gestion du risque de taux est analysée et couverte globalement sur la position résiduelle au bilan par des opérations dites de macro couverture.

Ces opérations de couverture de la gestion de bilan ont pour objet d'immuniser le bilan de la banque contre le risque de taux d'intérêt. Elles sont comptabilisées conformément à la version « carved out » d'IAS 39 adoptée par la commission européenne.

Plusieurs relations de couverture sont définies :

- ⇒ relation de couverture de dépôts indexés sur un indice inflation par des swaps de taux d'intérêt prêteurs de l'indice inflation et emprunteurs taux variable ;
- ⇒ relation de couverture de crédits à taux fixe par des swaps de taux d'intérêt emprunteurs taux fixe et prêteurs taux variable.

Des tests d'efficacité sont effectués à la mise en place de la relation de couverture et à chaque arrêt. En cas de sous-couverture, la relation de couverture est réputée efficace à 100 %.

Par ailleurs, des opérations sur dérivés sont réalisées à des fins de couverture, mais traitées comptablement en juste valeur par le compte de résultat par mesure de simplification. Tel est le cas des opérations d'achat de caps qui sont destinés à couvrir les prêts à la clientèle à taux révisable capés ou à gérer le risque de transformation.

Le risque de taux est mesuré régulièrement au travers de deux indicateurs :

- **une limite sur la position de transformation** : une partie de la marge d'intérêts transformée est réalisée en refinançant le portefeuille de crédits à taux fixe par de la ressource à taux variable. La rentabilité de cette position dépend donc de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale Européenne. En effet, le resserrement de celle-ci pourrait conduire à une disparition de la marge de portage, voire à l'apparition d'une marge négative. La limite de transformation a pour objectif de se prémunir contre une telle situation. Sur la durée de l'impasse taux fixe, le scénario de stress ne doit pas conduire à une perte de marge supérieure à 10 % du RBE prévu pour la première année, 8 % du RBE la deuxième, 6 % du RBE la troisième et 4 % ensuite. Au 31 décembre 2013, ces limites étaient respectées.

Au niveau national, une limite de sensibilité du PNB à un et deux ans, incluant la projection de production nouvelle a été mise en place Cette limite, suivie annuellement, a été fixée en 2005 à +/- 8 % sur la base de scénarii d'évolution modérée des taux (+/- 1% sur les taux variables, +/- 0.5% sur les taux réglementés).

- **le risque portant sur la valeur instantanée de l'établissement** : il est évalué par la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) dans un horizon long terme.

La valeur actuelle nette (VAN) de la banque est la différence entre les valeurs actualisées au taux de marché des emplois et des ressources. Dans le cadre de la réglementation Bâle II, transposée pour cet aspect dans l'article 30 du CRBF 97-02 (projet en cours), la sensibilité de la valeur actuelle nette aux

variations des taux de marché (200pb) devient un critère déterminant pouvant aboutir à une consommation supplémentaire de fonds propres si la sensibilité de la VAN est supérieure à 20 % des fonds propres.

La VAN est calculée sur le périmètre bancaire, hors activités de marchés, ces dernières étant introduites pour le calcul final. Elle est établie à partir des règles de la gestion de bilan sur la base d'hypothèses d'écoulement pour les dépôts à vue et l'épargne réglementée ainsi que de remboursement anticipé pour les prêts à la clientèle.

Au 31 décembre 2013, la sensibilité de la VAN à une variation défavorable des taux de 200pb est de - 127 M€.

### *Risque de change*

Le Crédit Mutuel Maine-Anjou et, Basse-Normandie ne supporte pas de risque de change.

### *Risque de marché*

Disposant de fonds propres excédentaires, dont une partie n'est pas mobilisée par la banque de détail et ses participations, le Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie développe des activités d'investissement pour compte propre pouvant générer un risque de marché. Cela répond à la volonté d'optimiser les résultats du Groupe en profitant de l'expertise acquise depuis de nombreuses années et de maintenir la présence de sa signature sur les marchés.

Au travers de ses activités, le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie ne gère pas de portefeuille de négociation au sens strict du terme et n'est donc pas soumis aux déclarations réglementaires liées aux risques de marché.

Le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie gère 5 portefeuilles d'investissement distincts :

- *Portefeuille de capitalisation long terme*

Ce portefeuille a pour objectif de rechercher sur un horizon de moyen long terme une rentabilité annuelle absolue de l'ordre de 6 % à 8 % de l'actif risqué en limitant la volatilité globale du portefeuille sur des niveaux de 5 % à 6 %.

Il est constitué principalement de fonds (de type OPCVM ou fonds de plateforme alternative) pouvant poursuivre soit des stratégies directionnelles (Taux, Crédits, Actions, Matières premières), soit des stratégies d'arbitrage (Actions, Obligations Convertibles, Gestion Alternative...).

Sa gestion est strictement encadrée par un Comité Stratégique placé au niveau du Directeur Général et dont les décisions sont validées par le Conseil d'Administration. Ce comité se réunit à minima 2 fois par an.

Au 31 décembre 2013, son encours est demeuré stable à 160 M€ et son exposition répartie sur 37 fonds différents. La performance du portefeuille atteint 5,37 % et contribue au résultat de la Caisse Fédérale à hauteur de 4,5 M€.

- *Portefeuille de distribution*

Au 31 décembre 2013, la totalité du portefeuille de distribution a été placée en gestion extinctive.

L'encours résiduel du portefeuille s'élève à 117 M€ contre 178 M€ fin 2012, principalement investi en risques bancaires européens et en titrisations. Les obligations à faible risque ont été transférées dans le Portefeuille de Rendement. Elles représentaient un encours de 38 M€.

Avant impôt, le résultat global 2013 du portefeuille de distribution s'élève à 10.8 M€.

- **Portefeuille de gestion de la liquidité**

Créé en janvier 2012, ce nouveau portefeuille regroupe tous les actifs liquides au sens de la réglementation Bâle III.

L'encours du portefeuille s'élève à 234 M€, dont 182 M€ de risques souverains français et 52 M€ de covered bonds émis par banques européennes.

Au 31 décembre la contribution de ce portefeuille au résultat 2013 atteint 1,6 M€.

- **Portefeuille de rendement**

Le Portefeuille de rendement a été constitué en 2013. Il a vocation à investir principalement sur des fonds d'investissement collectif ou des obligations à faible risque détachant annuellement des coupons et investis sur des supports de crédits. Son encours au 31 décembre 2013 est de 53 M€, dont 15 M€ d'OPCVM. La contribution de ce portefeuille au résultat de l'exercice est limitée à 0,23 M€.

- **Portefeuille d'actifs non liquides**

Ce portefeuille a vocation à être investi sur des stratégies opportunistes et peu liquides. Les supports privilégiés sont des fonds de droit français. La principale stratégie retenue est le Private Equity. D'un point de vue risque, il est entièrement immobilisé en fonds propres.

Son encours s'élève à 34 M€ au 31 décembre 2013. Il impacte positivement le résultat 2013 à hauteur de 0,61 M€.

## Bilan et perspectives

L'exercice 2013 marque le lancement du prochain Plan à Moyen Terme « Vision 2018 » du Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse Normandie. Les engagements du Crédit Mutuel de Maine Anjou et Basse Normandie s'inscrivent dans un contexte économique dominé, en Europe, par la priorité donnée à la réduction des déficits publics et la relance d'une croissance économique faible. La période de ce nouveau plan stratégique devrait être marquée par une transition entre une économie, hier, assise sur une incitation à toujours plus d'endettement et, aujourd'hui, une économie plus raisonnée, notamment dans ses modes de consommation. Faible croissance, niveau très bas des taux d'intérêts, généralisation des technologies de l'information en seront les caractéristiques probables.

L'enjeu majeur pour le groupe sera de s'adapter à cet environnement. Présents au plus près de leurs sociétaires, tous les acteurs élus et salariés sont mobilisés pour les accompagner et leur proposer les meilleures solutions, en cohérence avec leur budget, dans les domaines de la banque, de l'assurance et des technologies. Dans cette ère d'incertitude, la force du modèle mutualiste et la solidité financière du Groupe sont des atouts, gages de la réussite du plan.

## Rapport de gestion

En application du règlement CRC 99.07 du Comité de la réglementation comptable, le rapport de gestion du Conseil d'Administration est tenu à la disposition du public au siège de la fédération :

Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie 43, boulevard Volney 53083 LAVAL Cedex 9.



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

## **Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie**

Siège Social : 43, Boulevard Volney - 53083 LAVAL cedex 9

## **CIFRALEX**

92, Avenue Robert Buron - 53000 Laval

Tél : +33 (0) 2 43 59 16 32 - Fax : +33 (0) 2 43 49 12 12

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de 469 120 euros - RCS Laval B 392 097 226

## **MAZARS**

Siège Social : EX A L T I S - 61, rue Henri Regnault - 92 400 Courbevoie

Tél : +33 (0) 1 49 97 60 00 - Fax : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre B 784 824 153

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7 bis de l'annexe « Normes appliquées pour la première fois en 2013 » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de méthode comptable résultant de l'application de nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 01 janvier 2013.



## II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'évaluation des risques de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité bancaire : le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités telles que décrites dans la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des dépréciations sur des bases individuelles, collectives et sectorielles.
- le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie détient des positions sur titres et sur instruments financiers. La note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres et instruments financiers. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au classement comptable et à la détermination des paramètres utilisés pour la valorisation de ces positions. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Groupe et des informations fournies dans les notes annexes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- la note 3.3 de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives aux actifs financiers disponibles à la vente. Nous avons examiné les évaluations retenues pour la valorisation de ces titres et sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons vérifié la correcte application des principes retenus par le Groupe Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie pour leurs dépréciations et plus particulièrement celles relatives aux titres de capitaux propres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Laval et à Courbevoie, 29 avril 2014

### Les Commissaires aux Comptes

**CIFRALEX**  
Antoine Butrot

**MAZARS**  
Anne Veaute

**Crédit  Mutuel**

**\_\_\_\_\_ Maine-Anjou, Basse-Normandie \_\_\_\_\_**